

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA

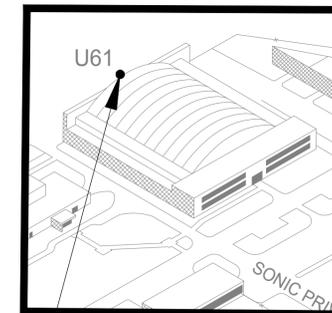
Campus Uplands, Ottawa, Ontario, Canada

PRÉPARÉ PAR : DST CONSULTING ENGINEERS, A DIVISION OF ENGLOBE CORP..
MANAGEMENT, ENGINEERING SERVICES
203-2150, PROM. THURSTON,
OTTAWA, ONTARIO, CANADA K1G 5T9

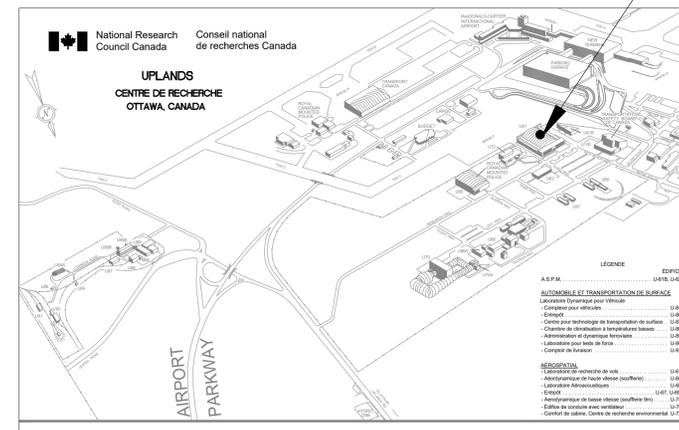
PROJET : PROJET NO. = 5698
ÉDIFICE U-61 (CAMPUS UPLANDS)
U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU
REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE

LISTE DES DESSINS :

STRUCTURAL	N/A	
ARCHITECTURAL	5698-A00	PAGE TITRE : - PLAN CLÉ, EMPLACEMENT CAMPUS UPLANDS
	5698-A01	ASSEMBLAGES TYPIQUES ET NOTES DU PROJET : - SYSTÈME DE MUR TYPIQUE: W1A, W1B, W1C, W2 - SYSTÈME DE TOITURE TYPIQUE R1 - BARRIÈRE DE BÉTON TYPIQUE PSL1
	5698-A02	PLAN D'IMPLANTATION ET DU TOIT : - PLAN D'IMPLANTATION ET DU TOIT
	5698-A03	ÉLEVATION SUD : - ÉLEVATION SUD - PHOTOS DE L'ÉLEVATION SUD
	5698-A04	ÉLEVATION NORD DU MUR SUD : - ÉLEVATION NORD DU MUR SUD - PHOTOS DE L'ÉLEVATION NORD DU MUR SUD
	5698-A05	TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION DE L'ÉLEVATION SUD : - ÉLEVATION SUD PARTIELLE - ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUE CONTAMINÉS - ÉLEVATION SUD PARTIELLE - ISOLANT CYCLÉ CONTAMINÉ - ÉLEVATION SUD PARTIELLE - TOITURE ET REVÊTEMENT CONTAMINÉS
	5698-A06	TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION DE L'ÉLEVATION NORD DU MUR SUD : - ÉLEVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE - ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUE CONTAMINÉS - ÉLEVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE - ISOLANT CYCLÉ CONTAMINÉ - ÉLEVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE - TOITURE ET REVÊTEMENT CONTAMINÉS
	5698-A07	ÉLEVATION DE L'ÉCHAFAUDAGE ET ÉLEVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE : - ÉLEVATION DE L'ÉCHAFAUDAGE - ÉLEVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE
	5698-A08	ÉLEVATION SUD PARTIELLE, COUPES ET PHOTOS : - ÉLEVATION SUD PARTIELLE - COUPE 'A' - COUPE 'B' - COUPE 'C' - PHOTOS INTÉRIEURES DU HANGAR
	5698-A09	DÉTAILS : - PARAPET ARRIÈRE À LA PORTE VERTICALE - PARAPET À LA PORTE VERTICALE - PARAPET AU REVÊTEMENT MÉTALLIQUE - TÊTE DE LA PORTE VERTICALE
	5698-A10	DÉTAILS : - TRANSITION DU REVÊTEMENT ARRIÈRE AU MUR DE BÉTON - SEUIL DE LA TRAPPE D'ACCÈS MURALE - PARAPET AU MUR ARRIÈRE ET AU TOIT DE MÉTAL - TERMINAISON MURALE ARRIÈRE AU TOIT EN DÔME - JAMBAGE DE LA TRAPPE D'ACCÈS MURALE
	5698-A11	DÉTAILS : - TRANSITION DU TOIT DE MÉTAL AU REVÊTEMENT MÉTALLIQUE - TRANSITION LATÉRALE DE LA TOITURE AU NOUVEAU REVÊTEMENT - AVANT-TOIT DE MÉTAL - COIN EXTÉRIEUR DU NOUVEAU REVÊTEMENT ET JAMBAGE DE LA PORTE VERTICALE - COIN INTÉRIEUR DU NOUVEAU REVÊTEMENT - COIN EXTÉRIEUR DU NOUVEAU REVÊTEMENT
	5698-A12	DÉTAILS : - TÊTE DE LA PERSIENNE - JAMBAGE DE LA PERSIENNE - SEUIL DE LA PERSIENNE - TERMINAISON LATÉRALE DU TOIT AU MUR DE BÉTON - GARDE-CORPS
	5698-A13	PLAN ET ÉLEVATION DE LA PLATEFORME SUSPENDUE : - PLAN TYPIQUE DE LA PLATEFORME SUSPENDU - ÉLEVATION TYPIQUE DE LA PLATEFORME SUSPENDU
DEVIS :		VOIR LE CARTABLE SÉPARÉ



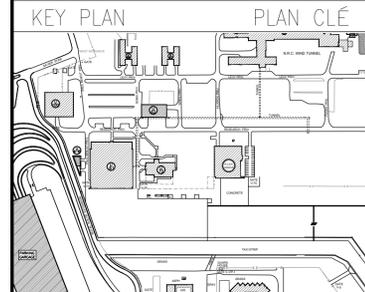
ÉDIFICE U-61
(ENTRÉ DU TARMAC)



1
A00 PLAN CLÉ, EMPLACEMENT CAMPUS UPLANDS
ÉCHELLE = N.T.S.

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÉLÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



No.	Date	Revision	By:
7			
6			
5	12-11-2020	POUR SOUMISSION	G.C.
4	05-06-2020	REVI AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE 100%	G.C.
3	29-04-2020	POUR RÉVISION DE 99%	G.C.
2	19-02-2020	POUR RÉVISION DE 90%	G.C.
1	20-11-2019	POUR RÉVISION DE 66%	G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	A Detail no. No. du détail	A
C	B Location drawing no. sur dessin no.	B
	C Drawing no. dessin no.	C

project
U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE
ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

drawing
PAGE TITRE

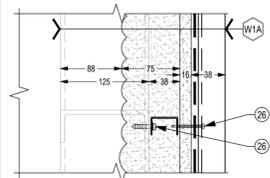
designed G.C. conçu date 19-02-2020 date

drawn G.C. dessiné scale SHOWN / INDIQUÉE échelle

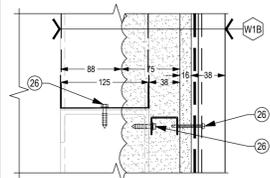
checked R.S. vérifié sheet 1 of/de 14 feuille

approved J.L. / J.C.W. approuvé W.O.no. A1-011227-20 D.T.no.

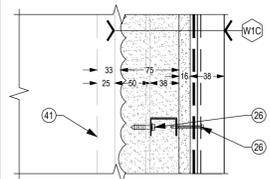
dwg.no. 5698-A00 dessin no.
ACAD file: fichier CDAO:



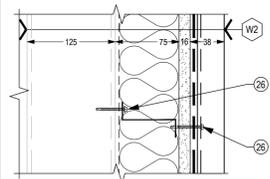
W1A ASSEMBLAGE TYPIQUE DU MUR W1A
A01 1:5 VUE EN COUPE



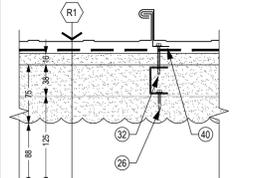
W1B ASSEMBLAGE TYPIQUE DU MUR W1B
A01 1:5 VUE EN COUPE



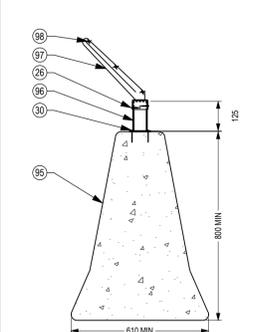
W1C ASSEMBLAGE TYPIQUE DU MUR W1C
A01 1:5 VUE EN COUPE



W2 ASSEMBLAGE TYPIQUE DU MUR W2
A01 1:5 VUE EN COUPE



R1 ASSEMBLAGE TYPIQUE DU TOIT R1
A01 1:5 VUE EN COUPE



PSL1 BARRIÈRE DE BÉTON TYPIQUE PSL1
A01 1:15 VUE EN COUPE

- AIRE SÉCURISÉE DE LA PISTE. SE RÉFÉRER AUX CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES INSTRUCTIONS SPÉCIFIQUES. COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DU CNRC.
- AIRE DE MOBILISATION POSSIBLE. SE RÉFÉRER À LA SECTION DE LÉCHAFAUDATE DANS LE DEVIS.
- NOUVELLE PLATEFORME.
- HORS CONTRAT.
- ENLEVER ET DISPOSER DU SYSTÈME DE TOITURE CONTAMINÉ INCLUANT LES SOLINS, LES SCELLANTS, L'ISOLANT ET LES ACCESSOIRES.
- ENLEVER ET DISPOSER DU SYSTÈME DE REVÊTEMENT MURAL CONTAMINÉ INCLUANT LES SOLINS, LES SCELLANTS, L'ISOLANT ET LES ACCESSOIRES.
- ENLEVER ET DISPOSER DES SOLINS MÉTALLIQUES ET DES MEMBRANES IMPERMÉABILISANTE POUR EXPOSER LA POUTRE DE BÉTON.
- ENLEVER ET RÉINSTALLER LA PERSIENNE.
- ENLEVER ET DISPOSER DU REVÊTEMENT MURAL CONTAMINÉ ET DES SOLINS DES DEUX CÔTÉS DE LA PORTE VERTICALE.
- MUR DE BÉTON EXISTANT POUR OUVERTURE DE LA PORTE DU HANGAR.
- PORTE VERTICALE EXISTANTE.
- PORTE DU HANGAR EXISTANTE.
- MÉCANISME DE DÉGLAÇAGE EXISTANT.
- SYSTÈME DE TOITURE EXISTANT.
- ÉTENDU DE LA ZONE DE TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION DE TYPE 3 POUR LE NETTOYAGE DU MÉCANISME D'OUVERTURE DE LA PORTE DU HANGAR.
- ÉTENDU DE LA ZONE DU REVÊTEMENT ET DES PANEAUX DE TOITURE À DÉCONTAMINER.
- DÉCONTAMINER LA SURFACE DU BÉTON POUR LE TRAIT-DE-SCIE POUR POUVOIR TERMINER LES SOLINS DE LA TOITURE.
- FOURNIR ET INSTALLER L'ASSEMBLAGE DE MUR TYPIQUE (W1A):
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE DE 38 mm
 - PARE-AIR/PARE-VAPEUR
 - PANNEAU DE RECOUVREMENT DE 16 mm
 - MONTANTS MÉTALLIQUES DE 38 mm ESPACÉS @ PROFILÉS EN C HORIZONTAUX STRUCTURAUX
 - ISOLANT GICLÉ DE 75 mm
 - PROFILÉS STRUCTURAUX MÉTALLIQUES DE 125 mm EXISTANT
- FOURNIR ET INSTALLER L'ASSEMBLAGE DE MUR TYPIQUE (W1B):
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE DE 38 mm
 - PARE-AIR/PARE-VAPEUR
 - PANNEAU DE RECOUVREMENT DE 16 mm
 - MONTANTS MÉTALLIQUES DE 38 mm ESPACÉS @ 1220 mm C/C MAX.
 - MONTANTS MÉTALLIQUES VERTICAUX DE 125 mm @ 610 mm C/C AVEC LISSE SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE
 - ISOLANT GICLÉ DE 75 mm
- PROFILÉS STRUCTURAUX MÉTALLIQUES DE 125 mm EXISTANTS
- FOURNIR ET INSTALLER L'ASSEMBLAGE DE MUR TYPIQUE (W1C):
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE DE 38 mm
 - PARE-AIR/PARE-VAPEUR
 - PANNEAU DE RECOUVREMENT DE 16 mm
 - MONTANTS MÉTALLIQUES DE 38 mm ESPACÉS @ 1220 mm C/C MAX.
 - MONTANTS MÉTALLIQUES VERTICAUX DE 125 mm @ 610 mm C/C AVEC LISSE SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE
 - ISOLANT GICLÉ DE 75 mm
- FOURNIR ET INSTALLER L'ASSEMBLAGE DE MUR TYPIQUE (W2):
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE DE 38 mm
 - PARE-AIR/PARE-VAPEUR
 - PANNEAU DE RECOUVREMENT DE 16 mm
 - MONTANTS MÉTALLIQUES DE 38 mm ESPACÉS @ 1220 mm C/C MAX.
 - ISOLANT GICLÉ DE 75 mm
 - PROFILÉS STRUCTURAUX MÉTALLIQUES DE 125 mm EXISTANTS
- FOURNIR ET INSTALLER L'ASSEMBLAGE DE MUR TYPIQUE (W2):
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE DE 38 mm
 - PARE-AIR/PARE-VAPEUR
 - PANNEAU DE RECOUVREMENT DE 16 mm
 - PROFILÉ EN Z DE 75 mm ESPACÉ @ 1220 mm C/C MAX.
 - ISOLANT DE LAINE MINÉRALE DE 75 mm
 - PARE-VAPEUR
 - PROFILÉS STRUCTURAUX MÉTALLIQUES DE 125 mm EXISTANTS
- FOURNIR ET INSTALLER L'ASSEMBLAGE DE TOITURE TYPIQUE (R1):
 - PANNEAU DE TOITURE MÉTALLIQUE AUTOPORTANT
 - AIR-VAPEUR BARRIER
 - PANNEAU DE RECOUVREMENT DE 16 mm
 - PROFILÉS EN C DE 38 mm
 - ISOLANT GICLÉ DE 75 mm
 - PROFILÉS STRUCTURAUX MÉTALLIQUES DE 125 mm EXISTANT
- FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TRANSITION AU PARAPET ET À LA TOITURE.
- FOURNIR ET INSTALLER UNE TRAPPE D'ACCÈS MURALE AVEC ACCESSOIRES IMPERMÉABILISANTS.
- ATTACHE DE TYPE 1.
- ATTACHE DE TYPE 2.
- ATTACHE DE TYPE 3.
- ATTACHE DE TYPE 4.
- ATTACHE DE TYPE 5.
- ATTACHE DE TYPE 6.
- ATTACHE DE TYPE 7.
- ATTACHE DE TYPE 8.
- ATTACHE DE TYPE 9.
- ATTACHE DE TYPE 10.
- REVÊTEMENT MÉTALLIQUE DE 38 mm.
- PANNEAU DE TOITURE MÉTALLIQUE AUTOPORTANT.
- PROFILÉ EN C D'ACIER DE 38 mm.
- ISOLANT GICLÉ DE 75 mm.
- ATTACHES POUR PANEAUX DE TOITURE.
- ESPACE DE JEU POUR LA PORTE DU HANGAR.
- SOLIN MÉTALLIQUE PRÉFINI.
- PROFILÉ EN Z D'ACIER DE 38 mm.
- BANDÉ DE 25 mm DE SCELANT POUR INSTALLATION DES PANEAUX DE TOITURE.

45. BANDE DE DÉPART MÉTALLIQUE CONTINUE.
46. ATTACHE MÉTALLIQUE.
47. SCELLANT TYPE 'A'.
48. SCELLANT TYPE 'B'.
49. MEMBRANE DE TOITURE DE BITUME MODIFIÉ DE 2-PLIS EXISTANTE.
50. POUTRE DE BÉTON EXISTANTE.
51. PONTAGE DE BÉTON EXISTANT.
52. SYSTÈME DE TOITURE EXISTANT.
53. SOLIN DE MEMBRANE DE BASE.
54. SOLIN DE MEMBRANE DE FINITION.
55. BLOCAGE DE BOIS DE 38 mm X 89 mm.
56. OSSATURE DE BOIS DE 38 mm X 89 mm @ 400 mm C/C.
57. ISOLANT DE LAINE MINÉRALE DE 89 mm.
58. CONTREPLAQUÉ DE 19 mm.
59. MEMBRANE AUTOCOLLANTE.
60. CALES AU BESOIN.
61. ISOLANT DE LAINE MINÉRALE DE 38 mm.
62. PROFILÉ EN C D'ACIER DE 75 mm.
63. PROFILÉ EN Z D'ACIER DE 75 mm.
64. PANNEAU DE RECOUVREMENT DE 16 mm.
65. STRUCTURE EXISTANTE.
66. FIXER LA MEMBRANE ET LE SOLIN MÉTALLIQUE DANS UN NOUVEAU TRAIT-DE-SCIE.
67. SOLIN MÉTALLIQUE DE COIN PRÉFABRIQUÉ.
68. CONDUIT D'AIR EXISTANT.
69. PROFILÉ EN J MÉTALLIQUE PRÉFABRIQUÉ.
70. FOND DE CLOUAGE DE BOIS EXISTANT.
71. PANNEAU DE RECOUVREMENT DE 6 mm.
72. SCELLER LE PARE-VAPEUR DE 6 MIL. AU PARE-VAPEUR DE BITUME MODIFIÉ AVEC DE LA MEMBRANE LIQUIDE.
73. EMPLACEMENT APPROXIMATIFS DES UNITÉS MÉCANIQUES, TAILLE ET ÉCHELLE APPROXIMATIVE.
74. S'ASSURER QUE L'EMPLACEMENT DE LA TRAPPE D'ACCÈS MURALE EST CENTRÉE ENTRE LES MONTANTS STRUCTURAUX VERTICAUX ET HORIZONTAUX DU MUR.
75. MATELAS DE PROTECTION ET PIED D'ANCRAGE MASSIF.
76. GARDECORPS.
77. PLATFORME.
78. MARCHES.
79. OUVERTURE POUR ACCÉDER À LA TRAPPE D'ACCÈS MURALE.
80. MATELAS DE CAOUTCHOUC DE 18 mm.
81. PIED D'ANCRAGE MASSIF D'ACIER DE 600 mm X 600 mm X 16 mm.
82. HSS DE 41 mm, D'ÉPAISSEUR DE 3 mm.
83. RAIL INTERMÉDIAIRE.
84. RAIL SUPÉRIEURE.
85. GARDECORPS SUSPENDU.
86. ASSURER UNE ADHÉRENCE COMPLÈTE DE LA MEMBRANE À LA SURFACE EXISTANTE.
87. POIGNÉE VERROUILLABLE POUR LA TRAPPE D'ACCÈS MURALE.
88. GRILLE D'ACIER.
89. PLAQUE DE PROTECTION DE 100 mm.
90. EMPLACEMENT DES ÉCHAFAUDAGES.
91. EMPLACEMENT DES ÉCHAFAUDAGES - PHASE 1.
92. EMPLACEMENT DES ÉCHAFAUDAGES - PHASE 2.
93. LIGNE DE SÉCURITÉ CONTINUE PRIMAIRE TEMPORAIRE - PHASE 1.
94. LIGNE DE SÉCURITÉ CONTINUE PRIMAIRE TEMPORAIRE - PHASE 2.
95. BARRIÈRE DE BÉTON PRÉFABRIQUÉE.
96. CONNEXION À BASE D'ACIER.
97. BRAS POUR BARBELÉ.
98. BARBELÉ.

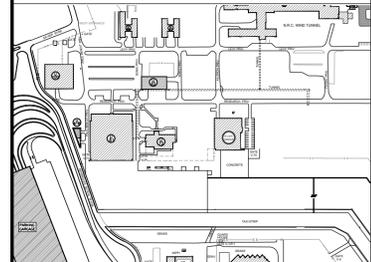


NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÉLÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By: / Par:
7			
6			
5	12-11-2020	POUR SOUMISSION	G.C.
4	05-06-2020	REVI AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE 100%	G.C.
3	29-04-2020	POUR RÉVISION DE 99%	G.C.
2	19-02-2020	POUR RÉVISION DE 90%	G.C.
1	20-11-2019	POUR RÉVISION DE 66%	G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

ASSEMBLAGES TYPIQUES ET NOTES DU PROJET

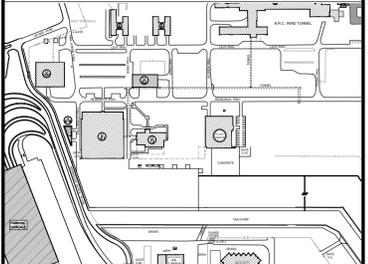
designed / conçu	date	drawn / dessiné	scale / échelle
G.C.	04-02-2020	G.C.	SHOWN / INDIQUÉE
checked / vérifié	sheet / feuille	approved / approuvé	W.O.no. / D.T.no.
R.S.	2 of/ de 14	J.L. / J.C.W.	A1-011227-20
dwg.no. / fichier	no. / no.	ACAD file: / fichier CDAO:	
5698-A01			

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By: / Par:
7			
6			
5	12-11-2020	POUR SOUMISSION	G.C.
4	05-06-2020	REUVI AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE 100%	G.C.
3	29-04-2020	POUR RÉVISION DE 99%	G.C.
2	19-02-2020	POUR RÉVISION DE 90%	G.C.
1	20-11-2019	POUR RÉVISION DE 66%	G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

project
 U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

drawing
 PLAN D'IMPLANTATION ET DU TOIT

designed G.C. conçu date 19-02-2020 date

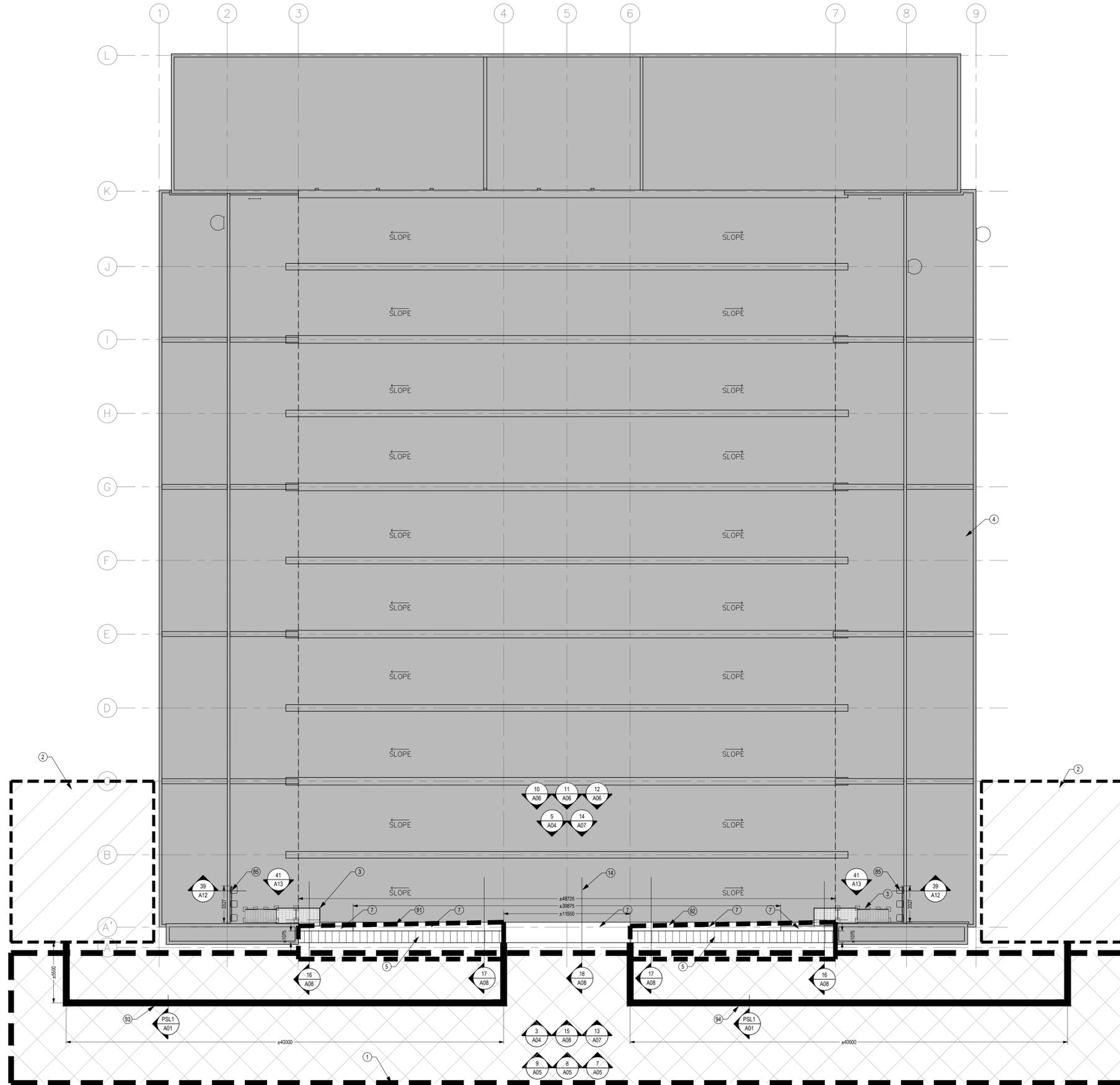
drawn G.C. dessiné scale SHOWN / INDIQUÉE échelle

checked R.S. vérifié sheet 3 of/de 14 feuille

approved J.L. / J.C.W. approuvé W.O.no. A1-011227-20 D.T.no.

dwg.no. 5698-A02 dessin no.

ACAD file: fichier CDAO:



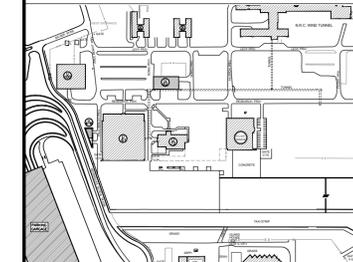
2 PLAN D'IMPLANTATION ET DU TOIT
 A02 1:200

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



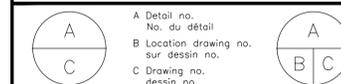
KEY PLAN / PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By:	Par:
7				
6				
5	12-11-2020	POUR SOUMISSION		G.C.
4	05-06-2020	REVI AUTORITE AÉROPORTUAIRE 100%		G.C.
3	29-04-2020	POUR RÉVISION DE 99%		G.C.
2	19-02-2020	POUR RÉVISION DE 90%		G.C.
1	20-11-2019	POUR RÉVISION DE 66%		G.C.

Date Printed DD MM YYYY / Date imprimée

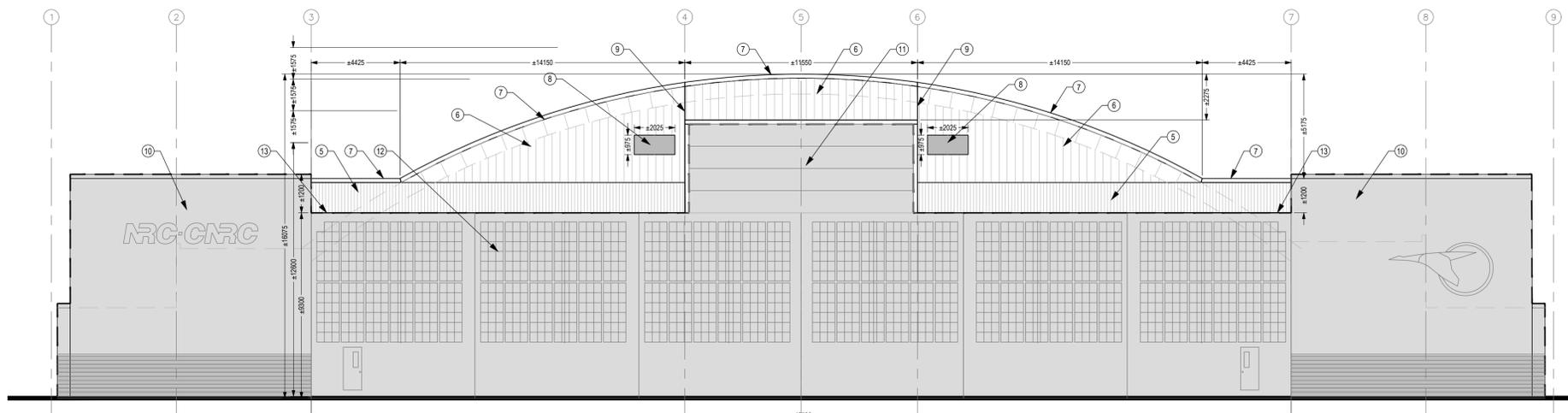
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project / projet
U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE
 ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

drawing / dessin
ÉLÉVATION SUD

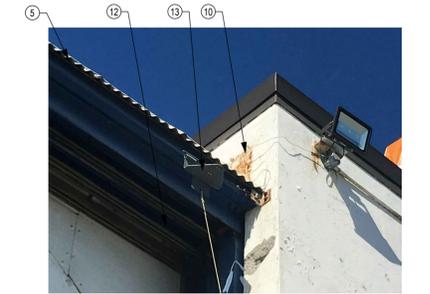
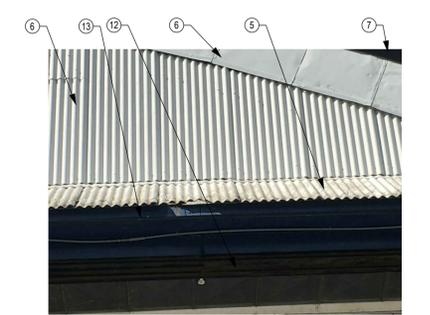
designed / conçu	G.C.	date	19-02-2020
drawn / dessiné	G.C.	scale / échelle	SHOWN / INDIQUÉE
checked / vérifié	R.S.	sheet / feuille	4 of/de 14
approved / approuvé	J.L. / J.C.W.	W.O.no. / D.T.no.	A1-011227-20
dwg.no. / fichier	5698-A03	dessin no. / fichier CDAO:	



3 ÉLÉVATION SUD
 A04 1:150 DÉMOLITION



4 PHOTOS DE L'ÉLÉVATION SUD
 A03 NTS

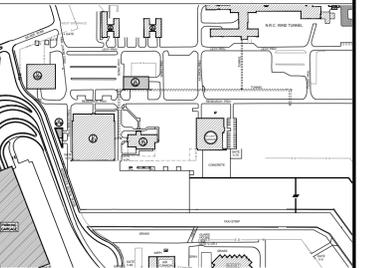


NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÉLÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



KEY PLAN / PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By:
7			
6			
5	12-11-2020	POUR SOUMISSION	G.C.
4	05-06-2020	REVI AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE 100%	G.C.
3	29-04-2020	POUR RÉVISION DE 99%	G.C.
2	19-02-2020	POUR RÉVISION DE 90%	G.C.
1	20-11-2019	POUR RÉVISION DE 66%	G.C.

Date Printed DD MM YYYY / Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

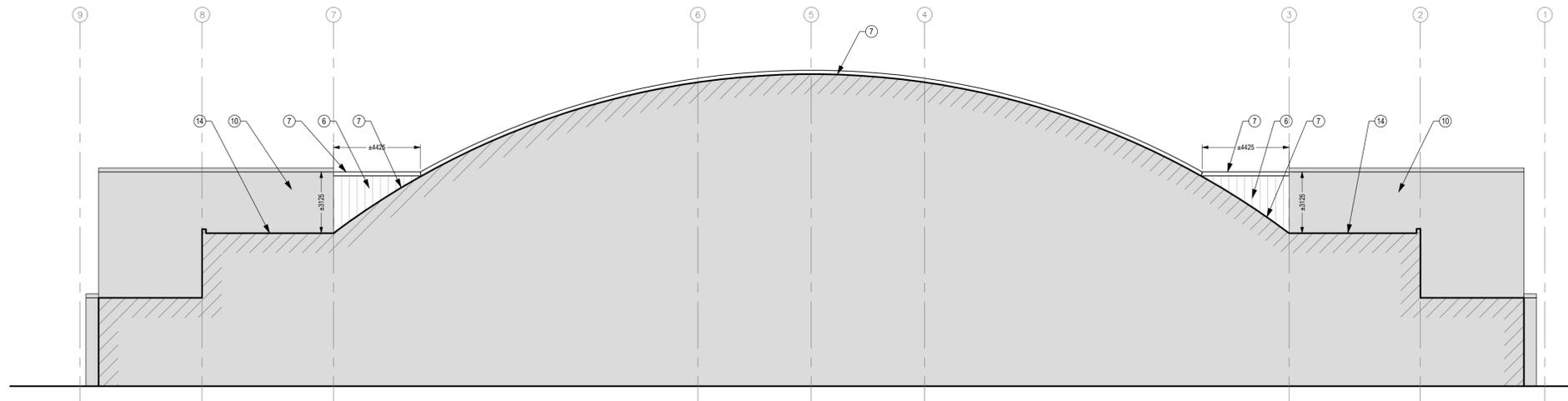
A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

project / projet
U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

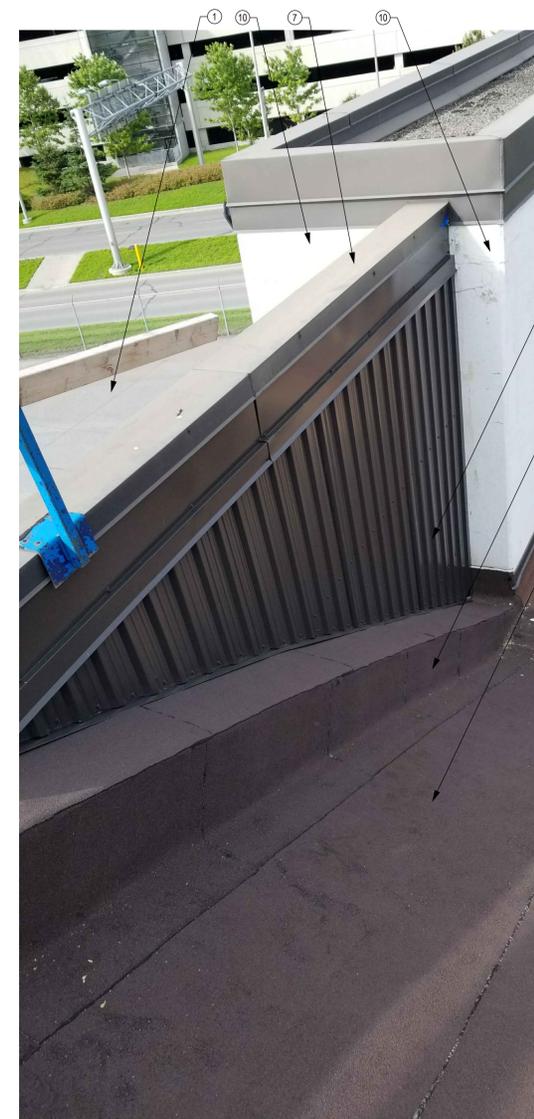
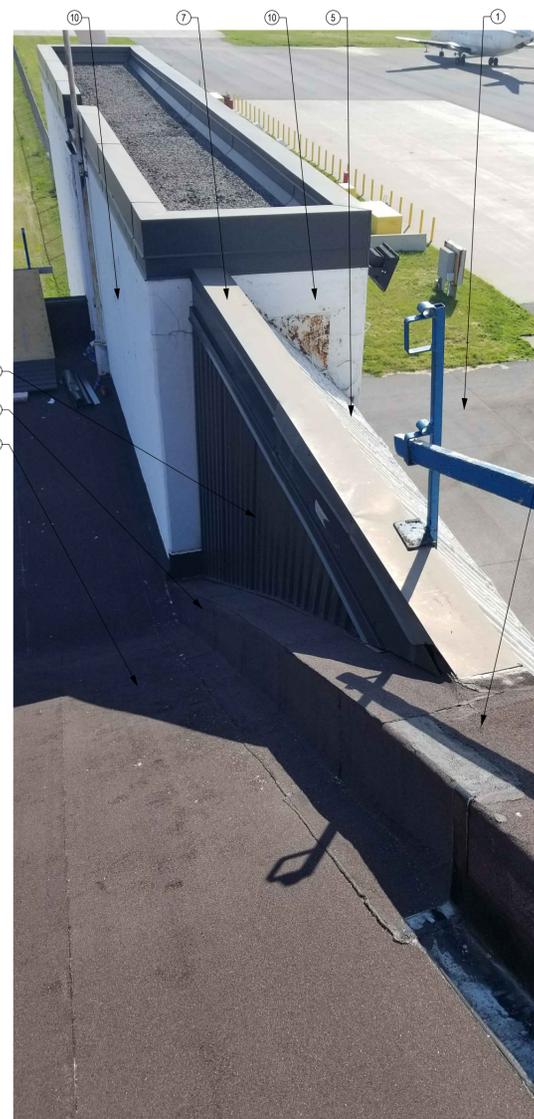
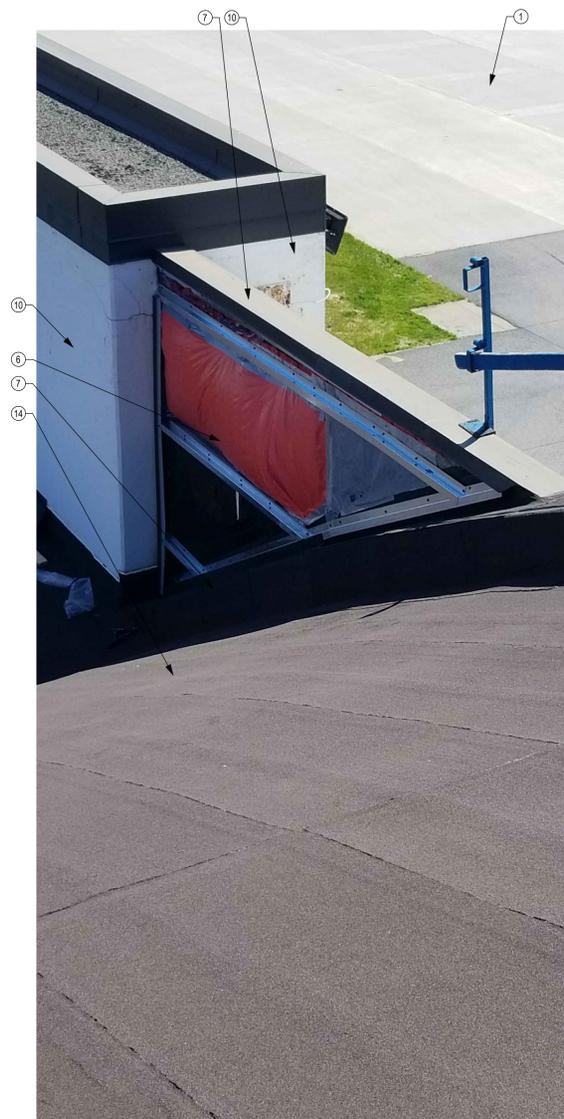
drawing / dessin
ÉLEVATION NORD DU MUR SUD

designed / conçu	G.C.	date	19-02-2020
drawn / dessiné	G.C.	scale / échelle	SHOWN / INDIQUÉE
checked / vérifié	R.S.	sheet / feuille	5 of/de 14
approved / approuvé	J.L. / J.C.W.	W.O.no. / D.T.no.	A1-011227-20

dwg.no. / dessin no. **5698-A04**
 ACAD file: / fichier CDAO:



5 ÉLEVATION NORD DU MUR SUD
 A04 1:150 DÉMOLITION



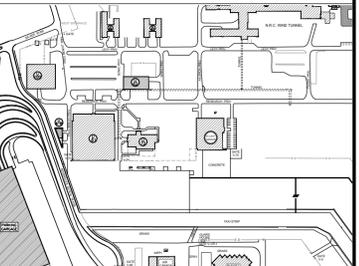
6 PHOTOS DE L'ÉLEVATION NORD DU MUR SUD
 A04 NTS

NOTES GÉNÉRALES

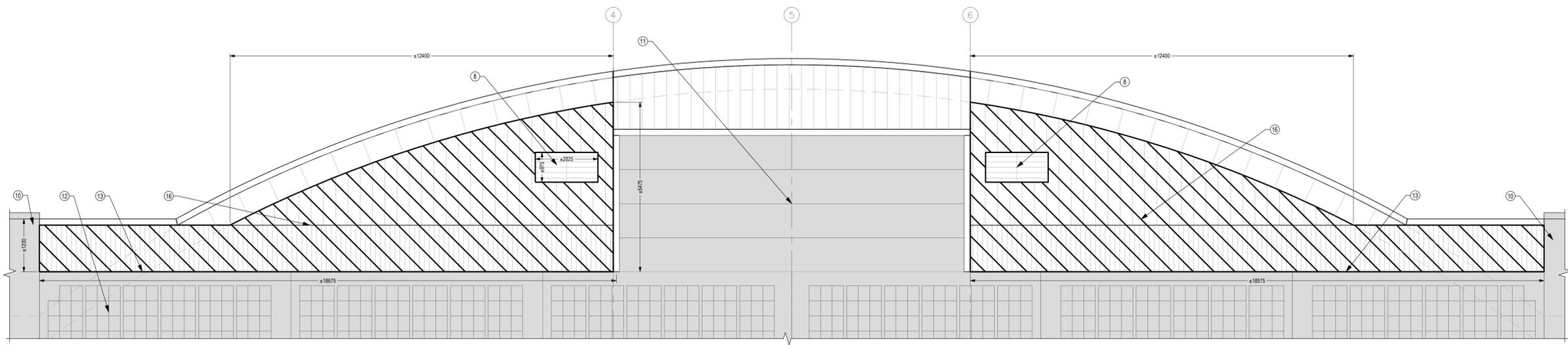
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÉLÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



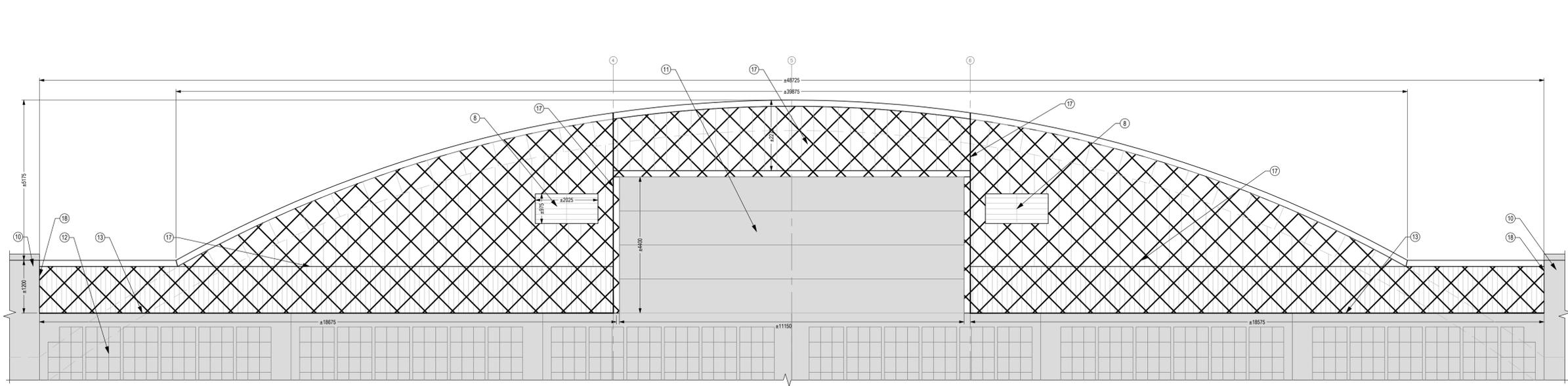
KEY PLAN PLAN CLÉ



7 ÉLÉVATION SUD PARTIELLE - ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES CONTAMINÉS
A05 1:75



8 ÉLÉVATION SUD PARTIELLE - ISOLANT GICLÉ CONTAMINÉ
A05 1:75



9 ÉLÉVATION SUD PARTIELLE - TOITURE ET REVÊTEMENT CONTAMINÉS
A05 1:75



No.	Date	Revision	By:
7			
6			
5	12-11-2020	POUR SOUMISSION	G.C.
4	05-06-2020	REVI AUTORITE AÉROPORTUAIRE 100%	G.C.
3	29-04-2020	POUR RÉVISION DE 99%	G.C.
2	19-02-2020	POUR RÉVISION DE 90%	G.C.
1	20-11-2019	POUR RÉVISION DE 66%	G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

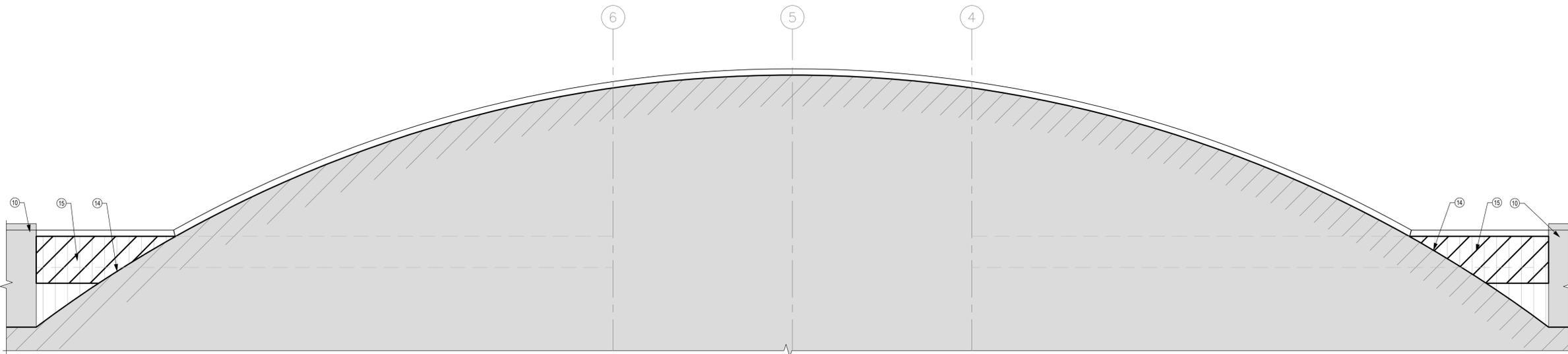
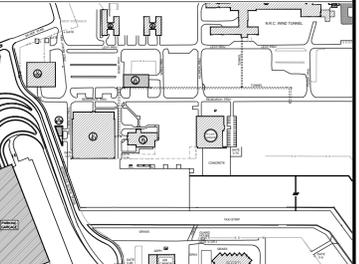
project U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS
 drawing TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION DE L'ÉLÉVATION SUD
 designed G.C. conçu date 19-02-2020 date
 drawn G.C. dessiné scale SHOWN / INDIQUÉE échelle
 checked R.S. vérifié sheet 6 of/de 14 feuille
 approved J.L. / J.C.W. approuvé W.O.no. A1-011227-20 D.T.no.
 dwg.no. 5698-A05 dessin no.
 ACAD file: fichier CDAO:

NOTES GÉNÉRALES

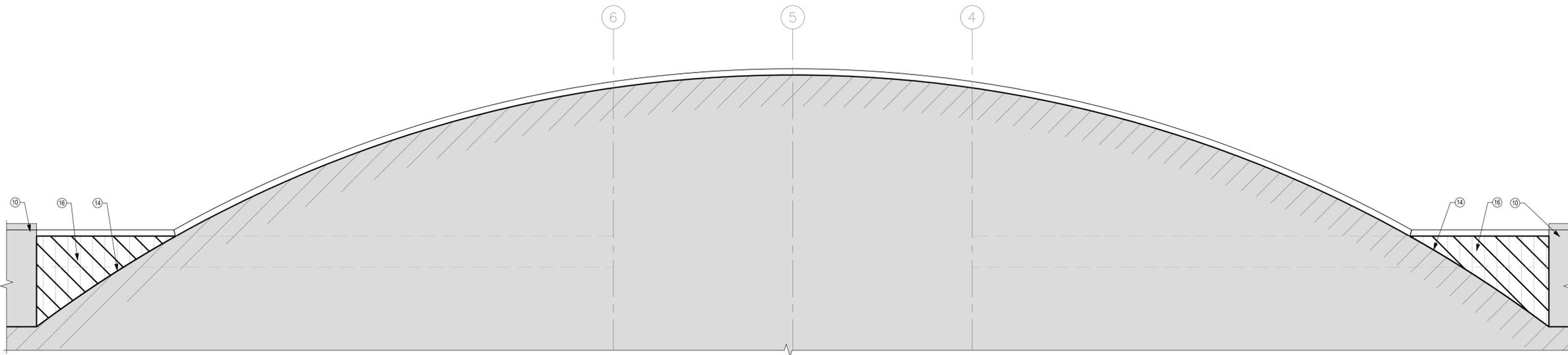
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



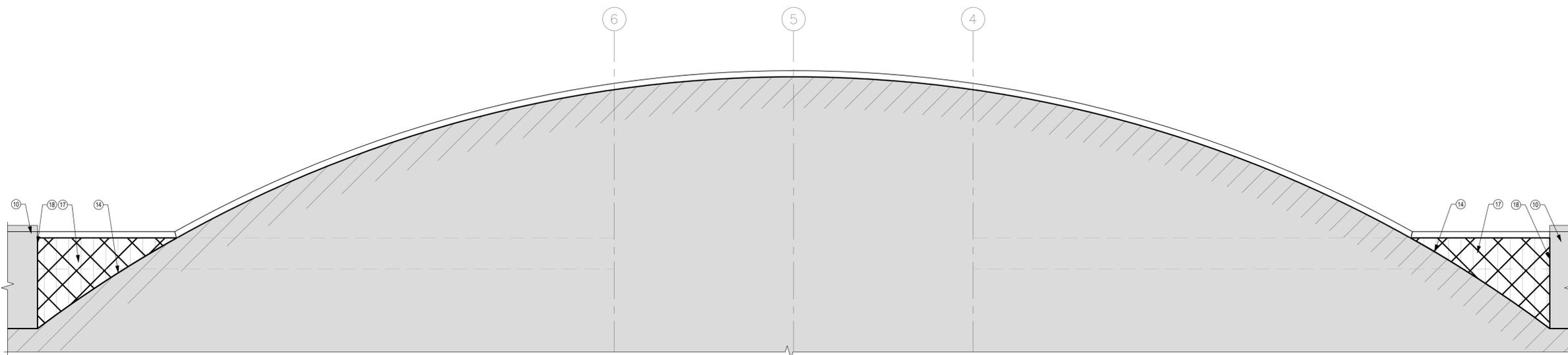
KEY PLAN / PLAN CLÉ



10 ÉLÉVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE - ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUE CONTAMINÉS
A06 1/75



11 ÉLÉVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE - ISOLAN GICLÉ CONTAMINÉ
A06 1/75



12 ÉLÉVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE - TOITURE ET REVÊTEMENT OCNTAMINÉS
A06 1/75

No.	Date	Revision	By: / Parr.
7			
6			
5	12-11-2020	POUR SOUMISSION	G.C.
4	05-06-2020	REVI AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE 100%	G.C.
3	29-04-2020	POUR RÉVISION DE 99%	G.C.
2	19-02-2020	POUR RÉVISION DE 90%	G.C.
1	20-11-2019	POUR RÉVISION DE 66%	G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

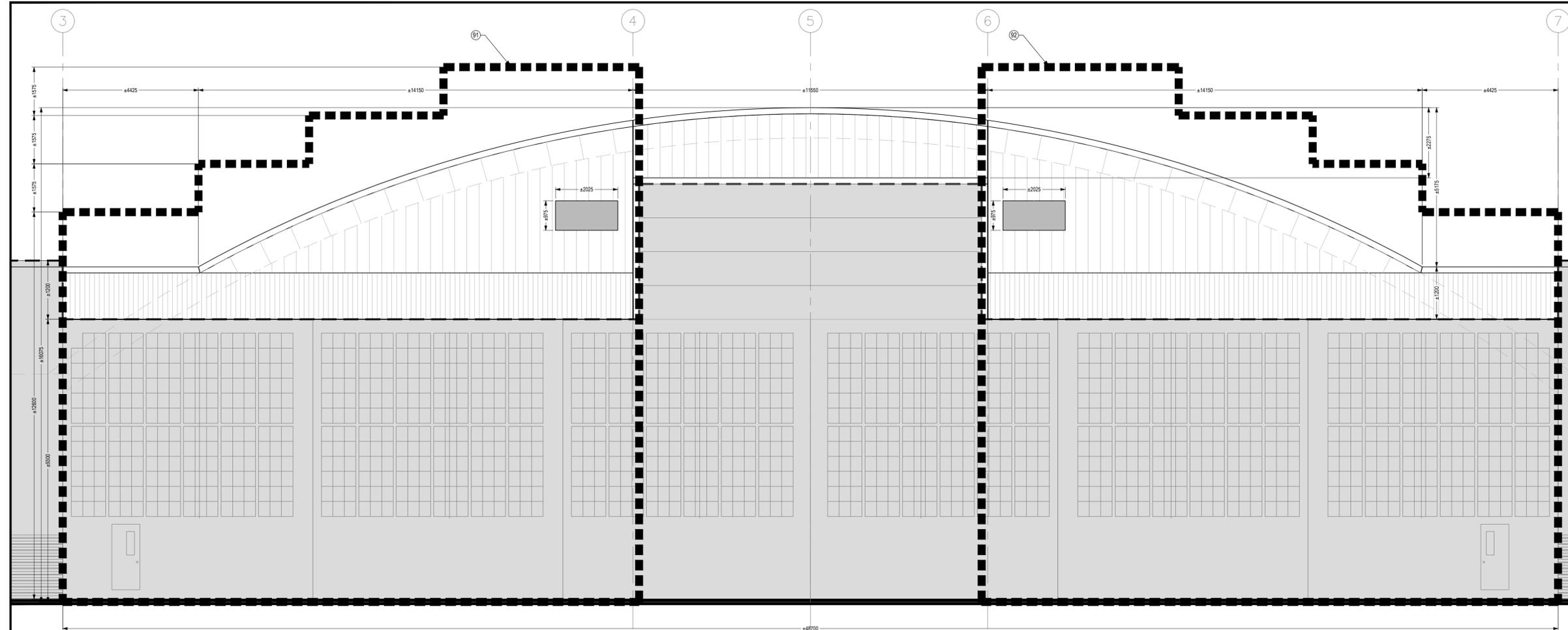
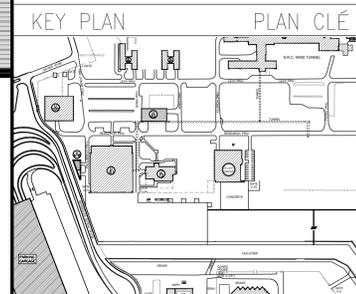
A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

project U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS
 drawing TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION DE L'ÉLÉVATION NORD DU MUR SUD

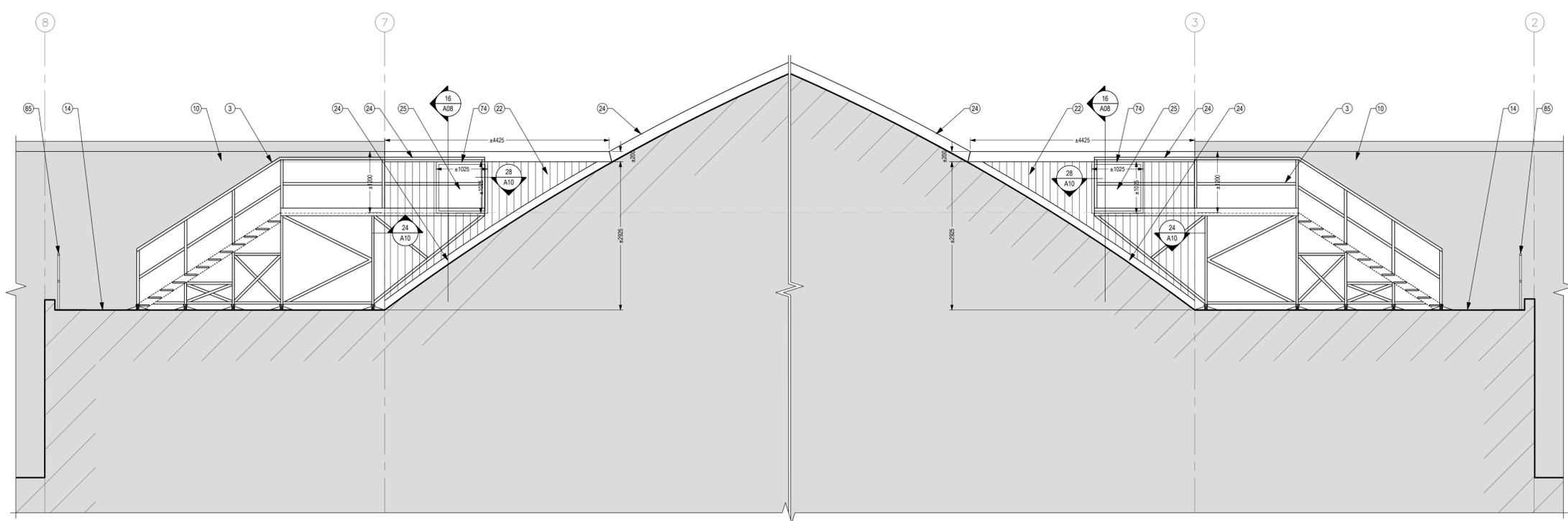
designed	G.C.	conçu	date	19-02-2020	date
drawn	G.C.	dessiné	scale	SHOWN / INDICUÉE	échelle
checked	R.S.	vérifié	sheet	7 of/de 14	feuille
approved	J.L. / J.C.W.	approuvé	W.O.no.	A1-011227-20	D.T.no.
dwg.no.	5698-A06				dessin no.
ACAD file:					fichier CDAO:

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



13 ÉLÉVATION DE L'ÉCHAFAUDAGE
 A07 1:75

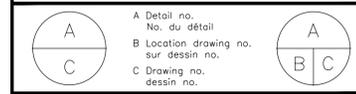


14 ÉLÉVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE
 A07 1:50

No.	Date	Revision	By:
7			
6			
5	12-11-2020	POUR SOUMISSION	G.C.
4	05-06-2020	REU V AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE 100%	G.C.
3	29-04-2020	POUR RÉVISION DE 99%	G.C.
2	19-02-2020	POUR RÉVISION DE 90%	G.C.
1	20-11-2019	POUR RÉVISION DE 66%	G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

drawing ÉLÉVATION DE L'ÉCHAFAUDAGE ET ÉLÉVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE

designed G.C.	conçu G.C.	date 19-02-2020	date
drawn G.C.	dessiné G.C.	scale SHOWN / INDIQUÉE	échelle
checked R.S.	vérifié R.S.	sheet 8 of/de 14	feuille
approved J.L. / J.C.W.	approuvé J.L. / J.C.W.	W.O.no. A1-011227-20	D.T.no.

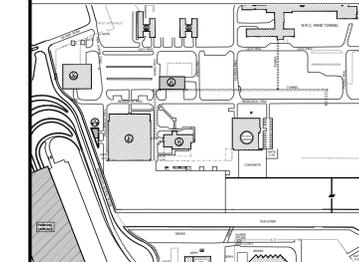
dwg.no. 5698-A07
 ACAD file: 5698-A07
 dessin no. 5698-A07
 fichier CDAO: 5698-A07

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTÉS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÉLÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



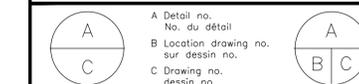
KEY PLAN / PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By:
7			
6			
5	12-11-2020	POUR SOUMISSION	G.C.
4	05-06-2020	REUV AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE 100%	G.C.
3	29-04-2020	POUR RÉVISION DE 99%	G.C.
2	19-02-2020	POUR RÉVISION DE 90%	G.C.
1	20-11-2019	POUR RÉVISION DE 66%	G.C.

Date Printed DD MM YYYY / Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

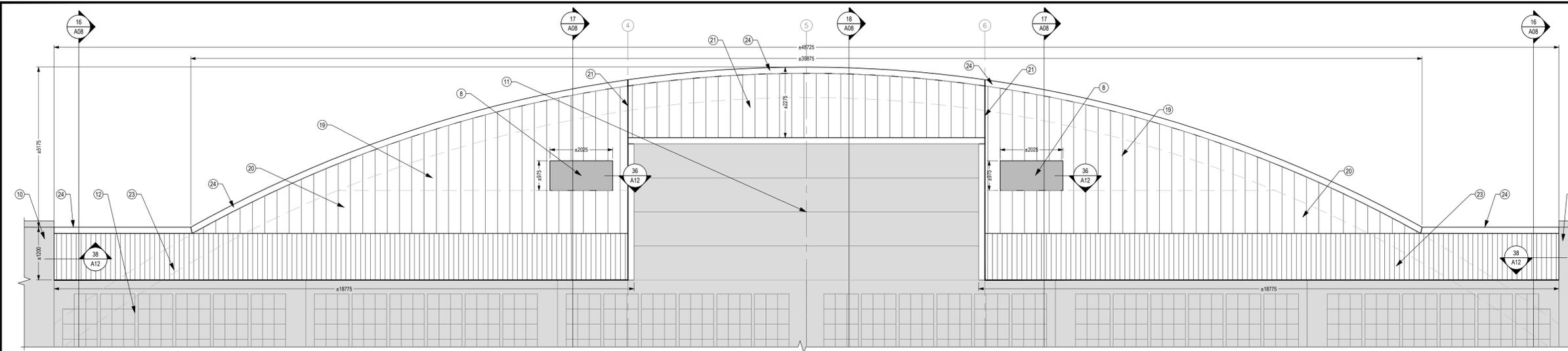


project / projet
U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMANTAGE
 ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

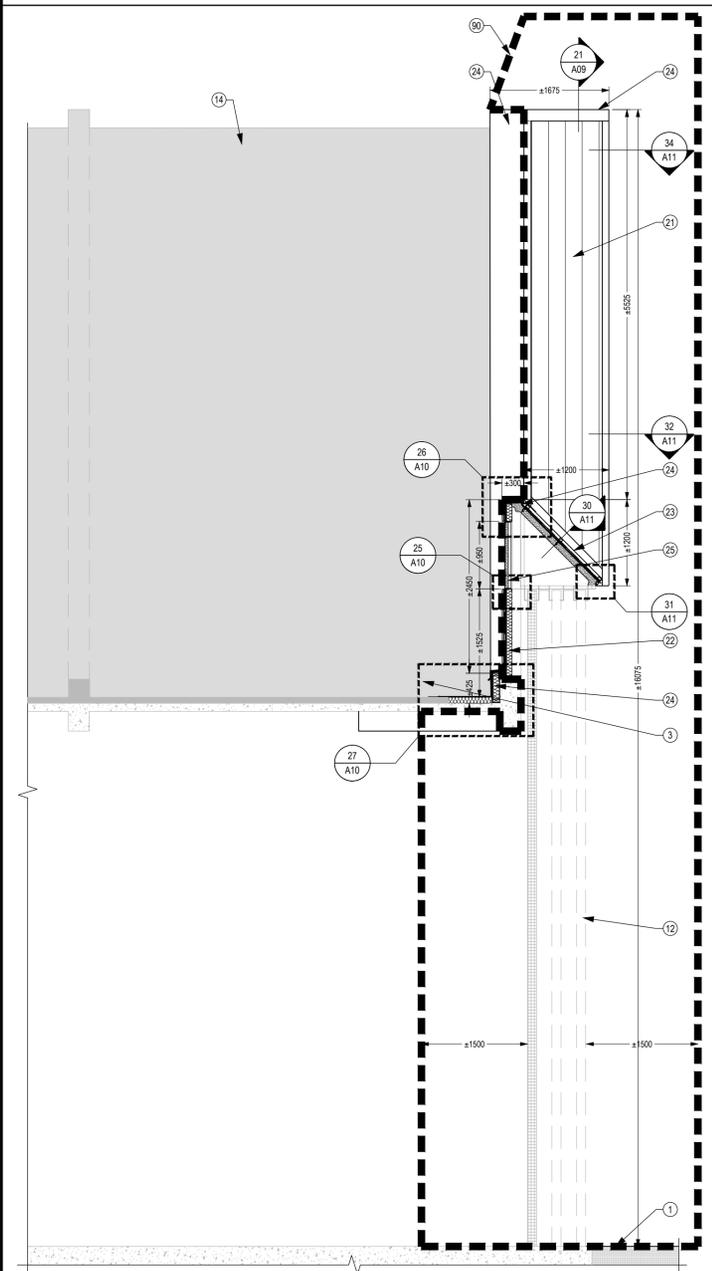
drawing / dessin
ÉLÉVATION SUD PARTIELLE, COUPES ET PHOTOS

designed / conçu	date	19-02-2020
G.C.		
drawn / dessiné	scale / échelle	SHOWN / INDIQUÉE
G.C.		
checked / vérifié	sheet / feuille	9 of/de 14
R.S.		
approved / approuvé	W.O.no. / D.T.no.	A1-011227-20
J.L. / J.C.W.		

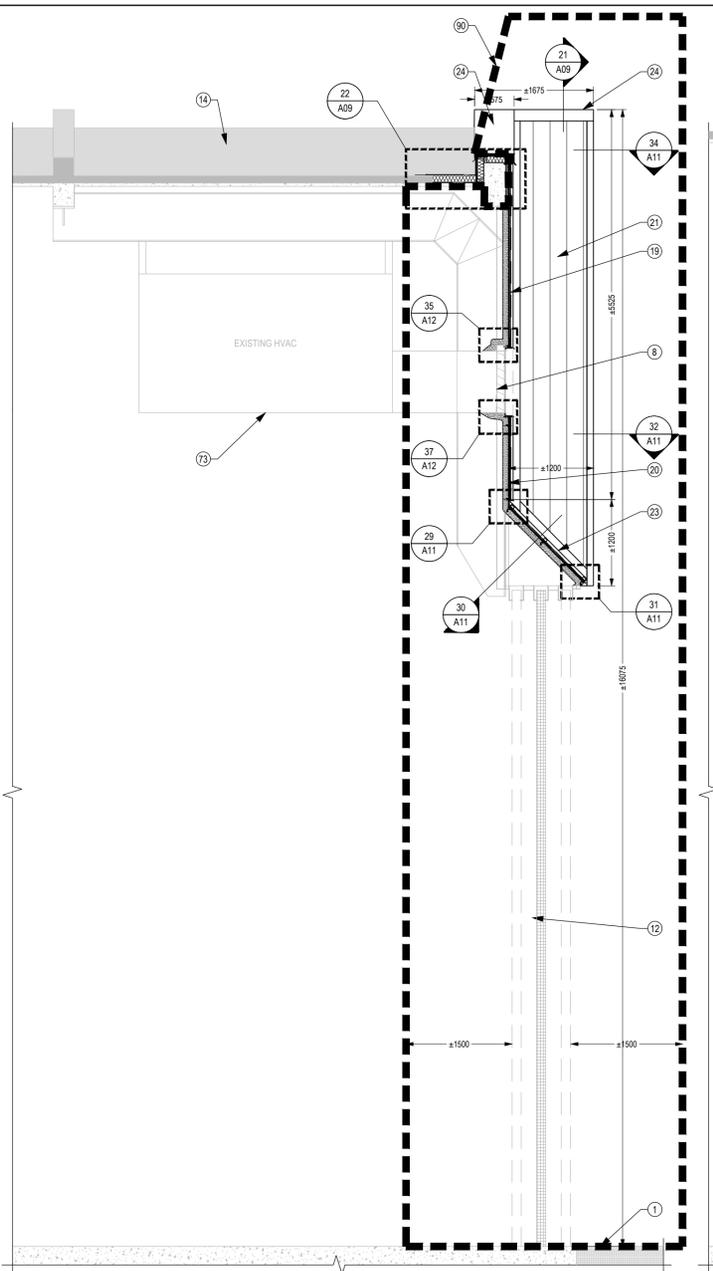
dwg.no. / dessin no. **5698-A08**
 ACAD file: / fichier CDAO:



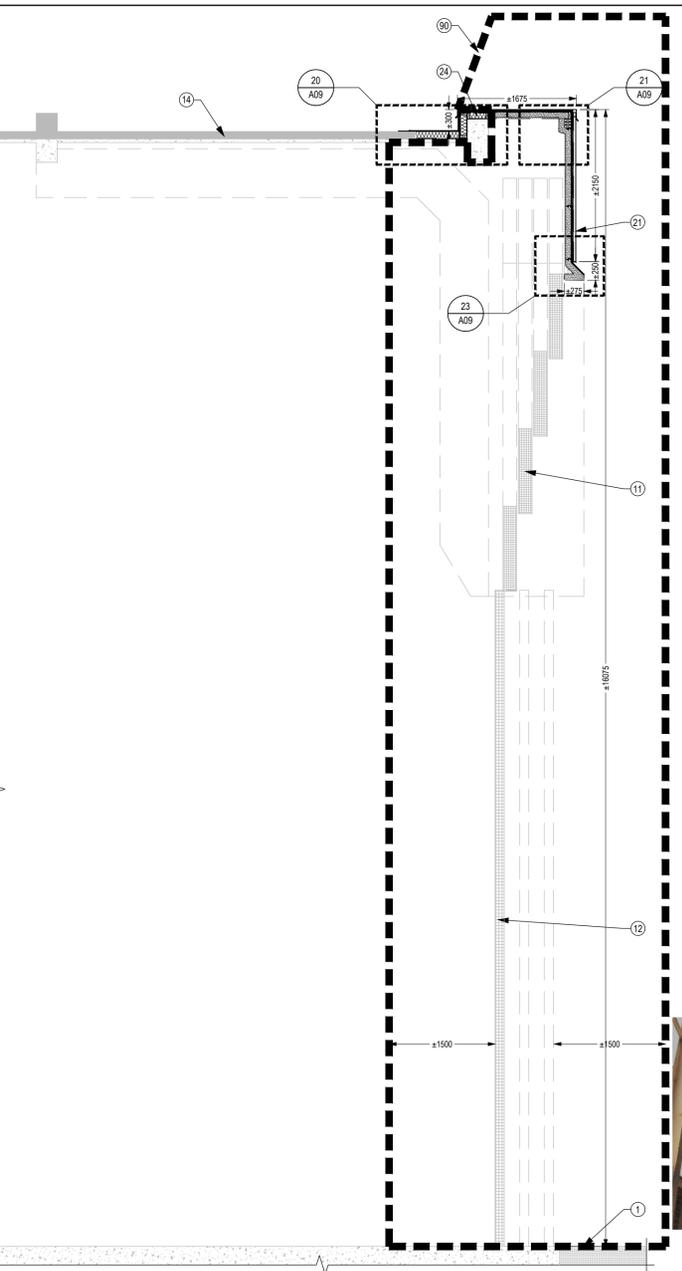
15 ÉLÉVATION SUD PARTIELLE
 A08 1:75



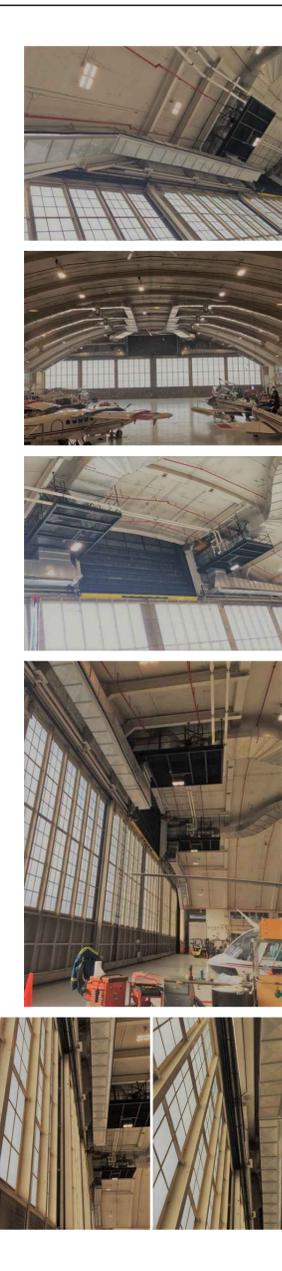
16 COUPE 'A'
 A08 1:50



17 COUPE 'B'
 A08 1:50



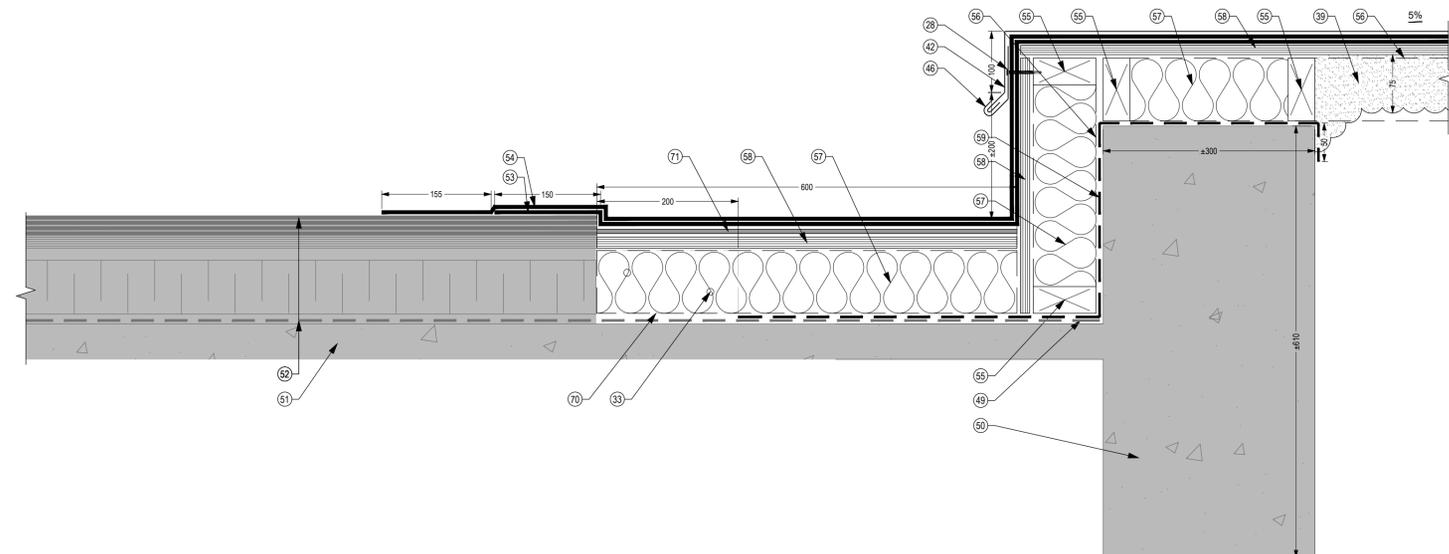
18 COUPE 'C'
 A08 1:50



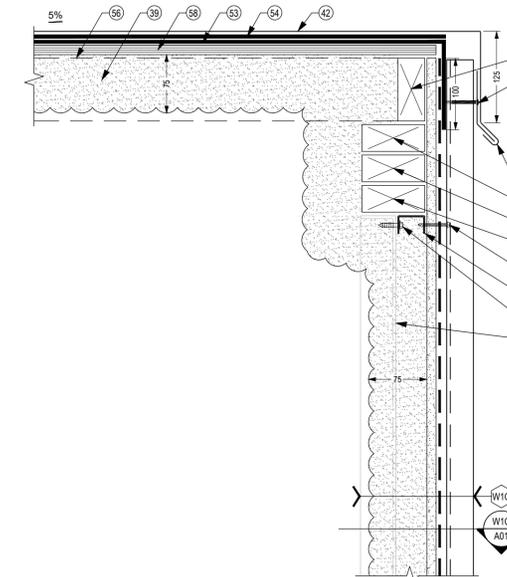
19 PHOTOS INTÉRIEURES DU HANGAR
 A08 NTS

NOTES GÉNÉRALES

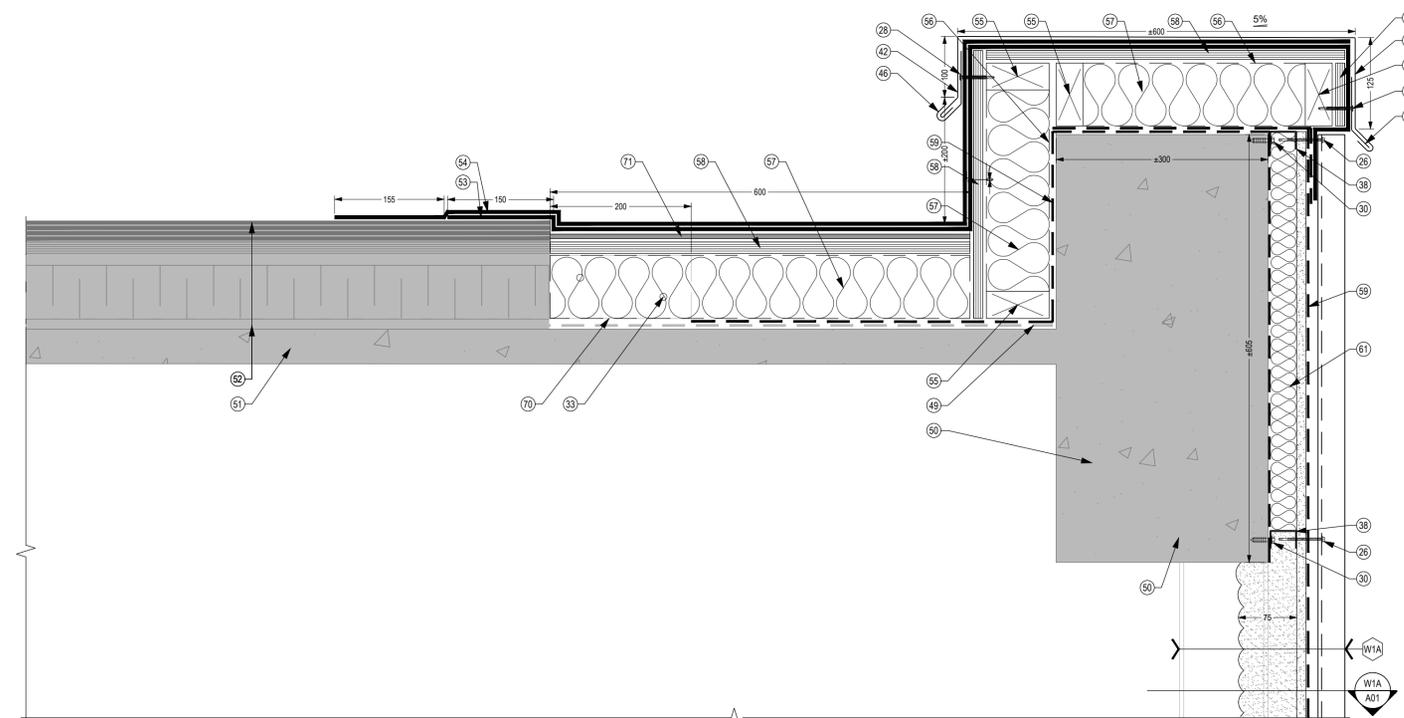
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



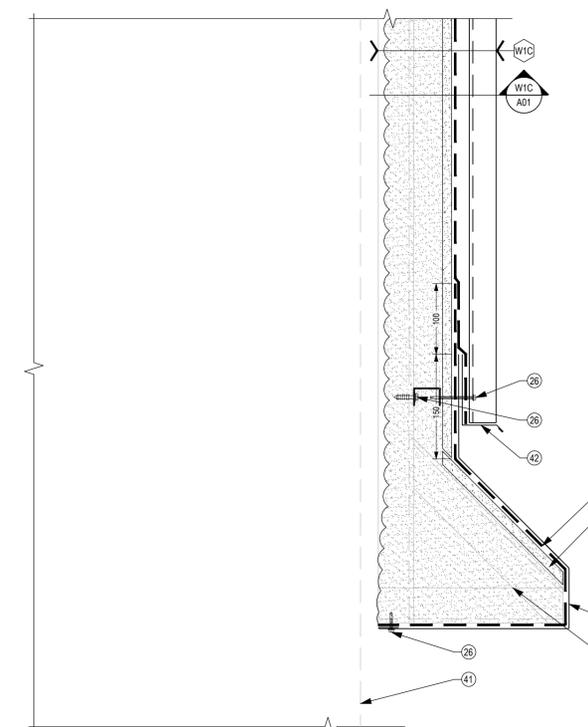
20 PARAPET ARRIÈRE À LA PORTE VERTICALE
 A09 1:5 VUE EN COUPE



21 PARAPET À LA PORTE VERTICALE
 A09 1:5 VUE EN COUPE

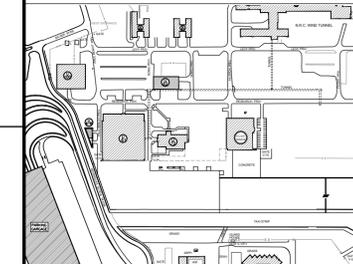


22 PARAPET AU REVÊTEMENT MÉTALLIQUE
 A09 1:5 VUE EN COUPE



23 TÊTE DE LA PORTE VERTICALE
 A09 1:5 VUE EN COUPE

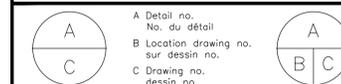
KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By: / Parr.
7			
6			
5	12-11-2020	POUR SOUMISSION	G.C.
4	05-06-2020	REU V AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE 100%	G.C.
3	29-04-2020	POUR RÉVISION DE 99%	G.C.
2	19-02-2020	POUR RÉVISION DE 90%	G.C.
1	20-11-2019	POUR RÉVISION DE 66%	G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project
 U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS
 drawing
 DÉTAILS

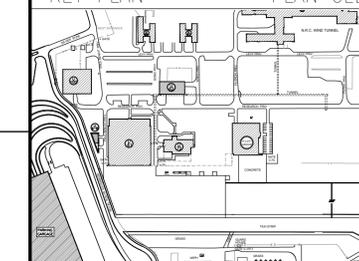
designed	conçu	date	date
G.C.		19-02-2020	
drawn	dessiné	scale	échelle
G.C.		SHOWN / INDICUÉE	
checked	vérifié	sheet	feuille
R.S.		10 of/ de 14	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
J.L. / J.C.W.		A1-011227-20	
dwg.no.	dessin no.		dessin no.
5698-A09			
ACAD file:			fichier CDAO:

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÉLÀ DE L'AIRES DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



KEY PLAN / PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By: / Parr.
7			
6			
5	12-11-2020	POUR SOUMISSION	G.C.
4	05-06-2020	REUV AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE 100%	G.C.
3	29-04-2020	POUR RÉVISION DE 99%	G.C.
2	19-02-2020	POUR RÉVISION DE 90%	G.C.
1	20-11-2019	POUR RÉVISION DE 66%	G.C.

Date Printed DD MM YYYY / Date imprimée

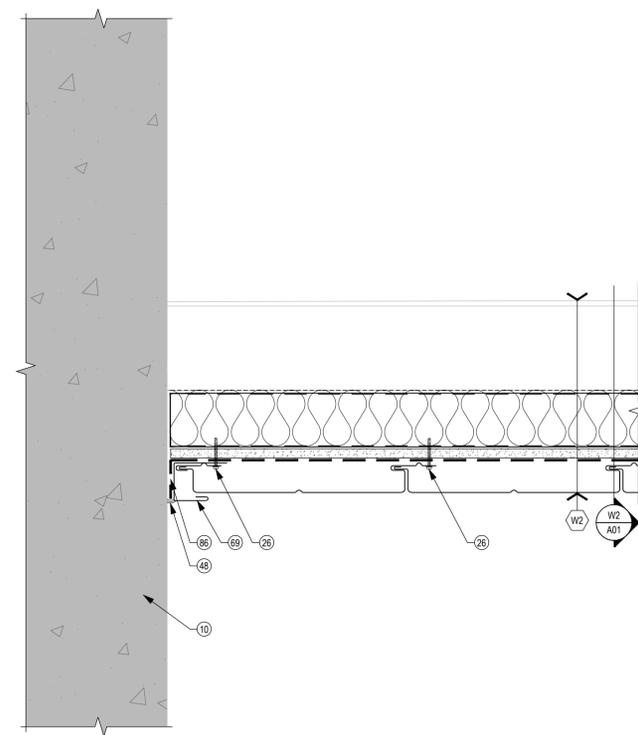
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	D Detail no. / No. du détail	A
B	Location no. sur dessin no.	B
C	Drawing no. / dessin no.	C

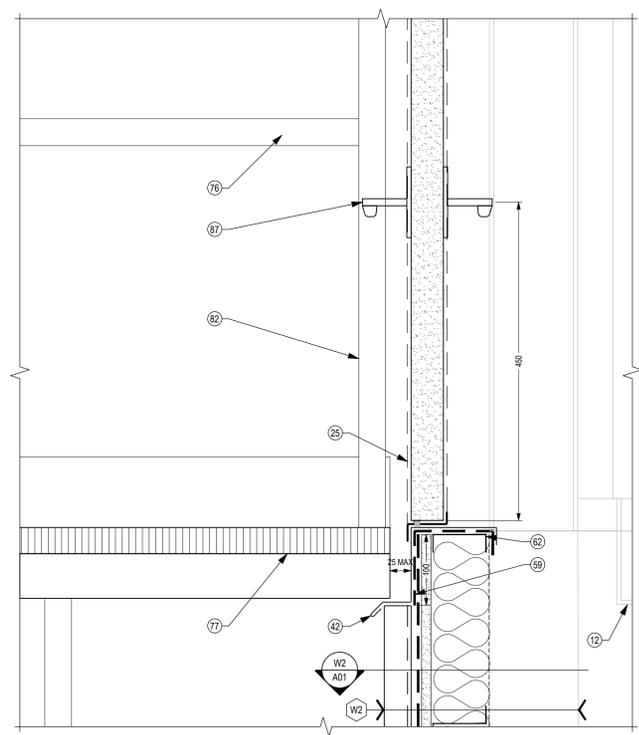
project / projet
U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS
 drawing / dessin

DÉTAILS

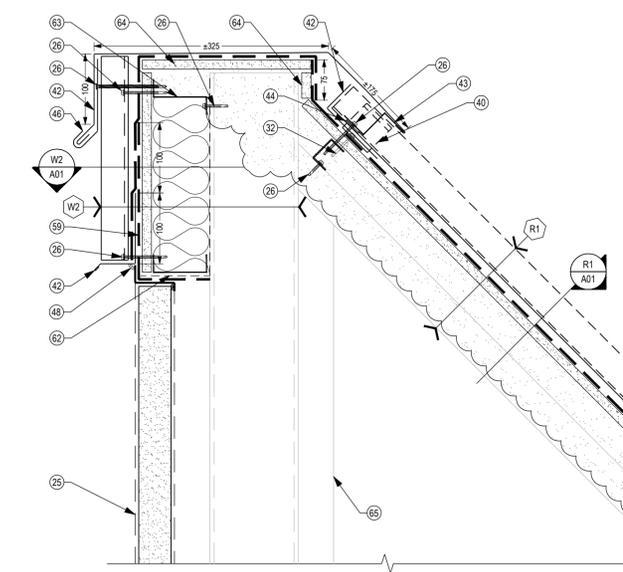
designed / conçu	G.C.	date	19-02-2020
drawn / dessiné	G.C.	scale / échelle	SHOWN / INDIQUÉE
checked / vérifié	R.S.	sheet / feuille	11 of/de 14
approved / approuvé	J.L. / J.C.W.	W.O.no. / D.T.no.	A1-011227-20
dwg.no. / fichier	5698-A10	dessin no. / fichier	CAAO:



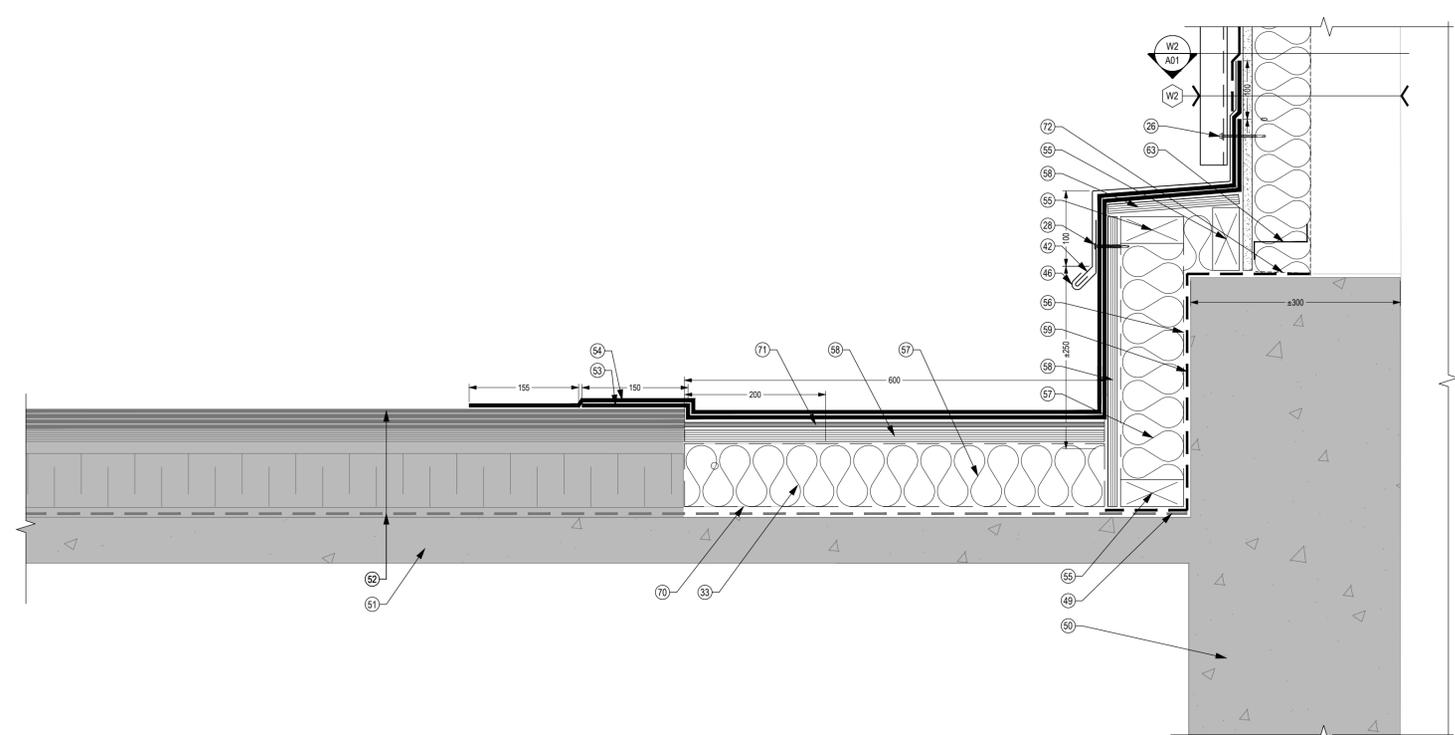
24 TRANSITION DU REVÊTEMENT ARRIÈRE AU MUR DE BÉTON
 A10 1:5 VUE EN PLAN



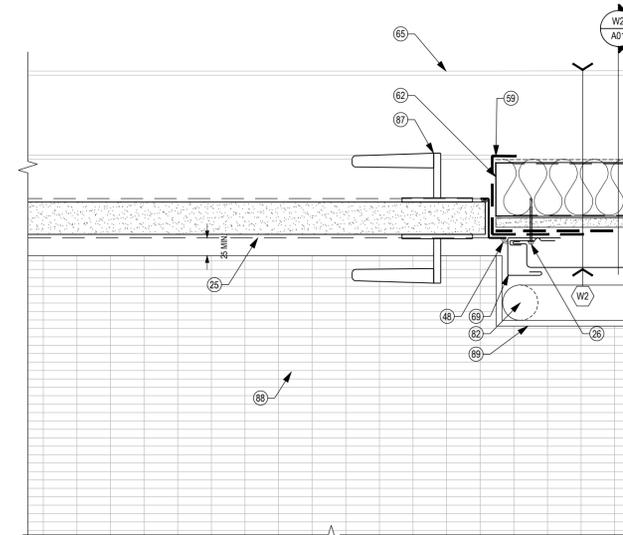
25 SEUIL DE LA TRAPPE D'ACCÈS MURALE
 A10 1:5 VUE EN COUPE



26 PARAPET AU MUR ARRIÈRE ET AU TOIT DE MÉTAL
 A10 1:5 VUE EN COUPE



27 TERMINAISON MURALE ARRIÈRE AU TOIT EN DÔME
 A10 1:5 VUE EN COUPE



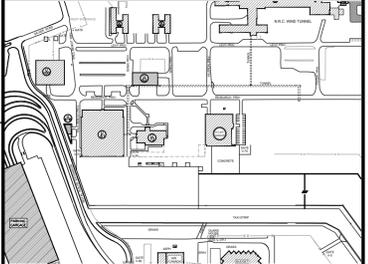
28 JAMBAGE DE LA TRAPPE D'ACCÈS MURALE
 A10 1:5 VUE EN PLAN

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



KEY PLAN / PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By:
7			
6			
5	12-11-2020	POUR SOUMISSION	G.C.
4	05-06-2020	REU VU AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE 100%	G.C.
3	29-04-2020	POUR RÉVISION DE 99%	G.C.
2	19-02-2020	POUR RÉVISION DE 90%	G.C.
1	20-11-2019	POUR RÉVISION DE 66%	G.C.

Date Printed DD MM YYYY / Date imprimée

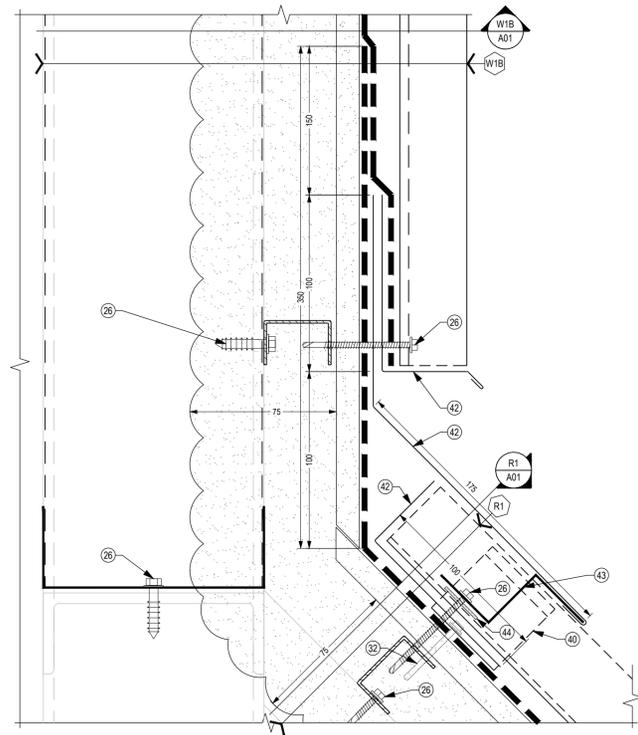
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

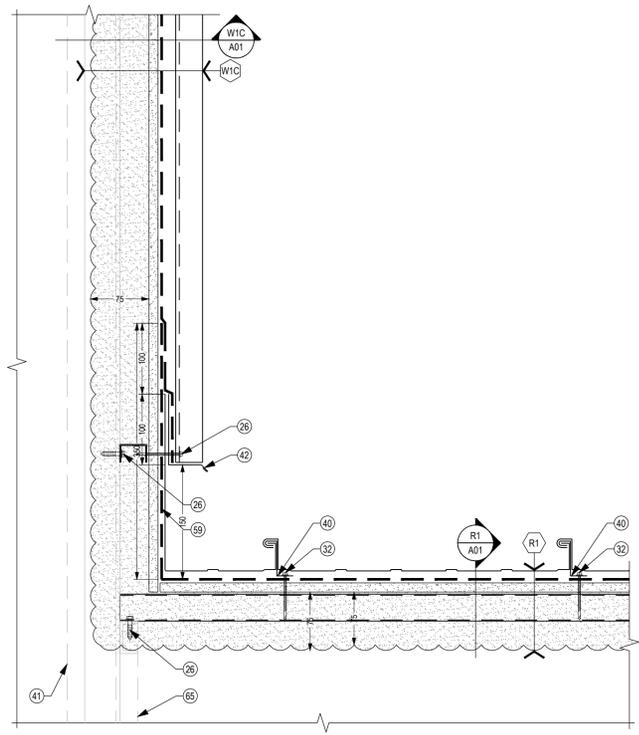
project: U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

DÉTAILS

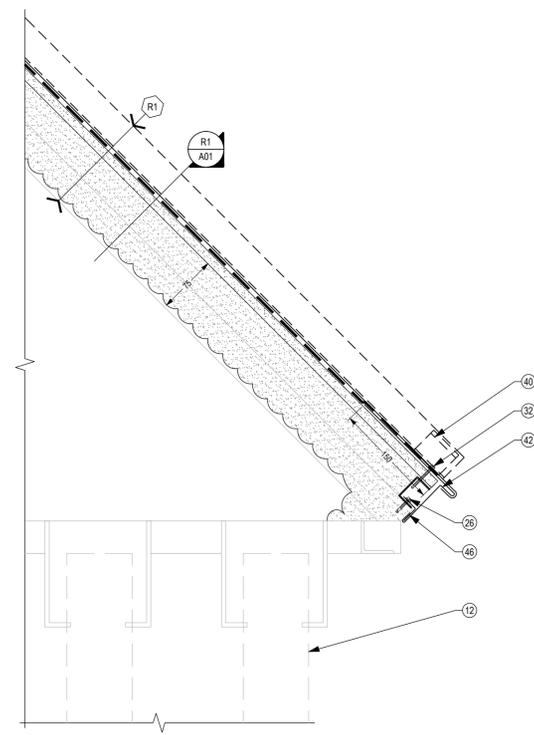
designed / conçu	G.C.	date	19-02-2020
drawn / dessiné	G.C.	scale / échelle	SHOWN / INDIQUÉE
checked / vérifié	R.S.	sheet / feuille	12 of/de 14
approved / approuvé	J.L. / J.C.W.	W.O.no. / D.T.no.	A1-011227-20
dwg.no. / dessin no.	5698-A11		



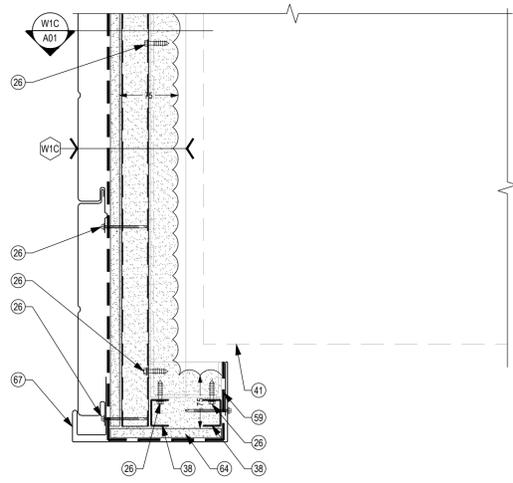
29 TRANSITION DU TOIT DE MÉTAL AU REVÊTEMENT MÉTALLIQUE
 A11 1:2 VUE EN COUPE



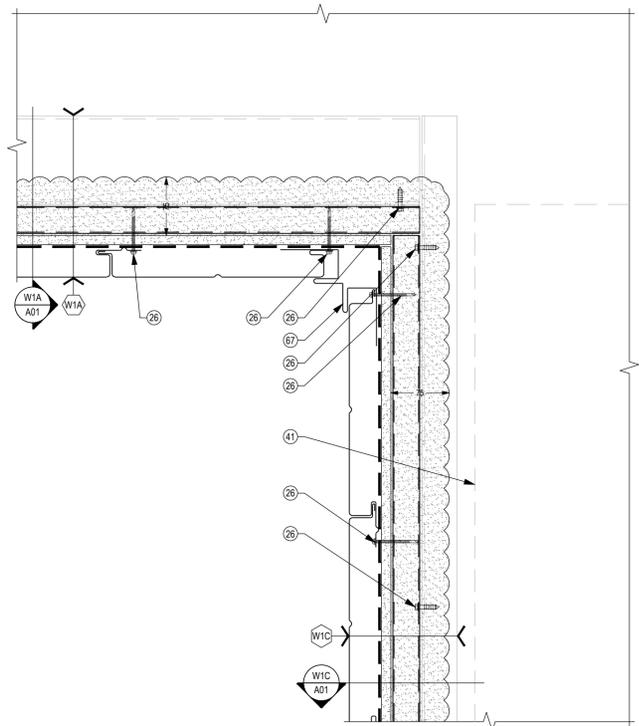
30 TRANSITION LATÉRALE DE LA TOITURE AU NOUVEAU REVÊTEMENT
 A11 1:5 VUE EN COUPE



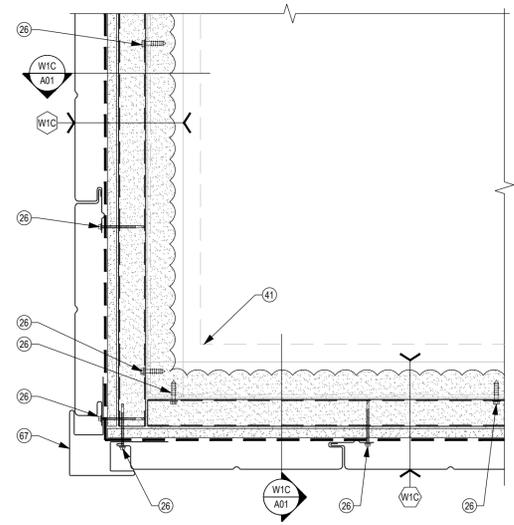
31 AVANT-TOIT DE MÉTAL
 A11 1:5 VUE EN COUPE



32 COIN EXTÉRIEUR DU NOUVEAU REVÊTEMENT ET JAMBAGE DE LA PORTE VERTICALE
 A11 1:5 VUE EN PLAN



33 COIN INTÉRIEUR DU NOUVEAU REVÊTEMENT
 A11 1:5 VUE EN PLAN



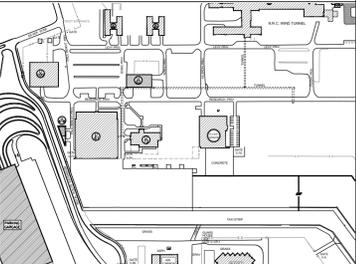
34 COIN EXTÉRIEUR DU NOUVEAU REVÊTEMENT
 A11 1:5 VUE EN PLAN

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÈLA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By:	Appr.
7				
6				
5	12-11-2020	POUR SOUMISSION		G.C.
4	05-06-2020	REU V AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE 100%		G.C.
3	29-04-2020	POUR RÉVISION DE 99%		G.C.
2	19-02-2020	POUR RÉVISION DE 90%		G.C.
1	20-11-2019	POUR RÉVISION DE 66%		G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

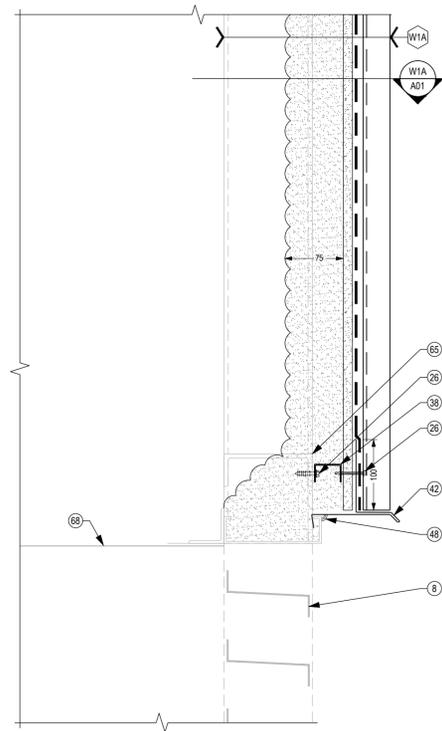
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

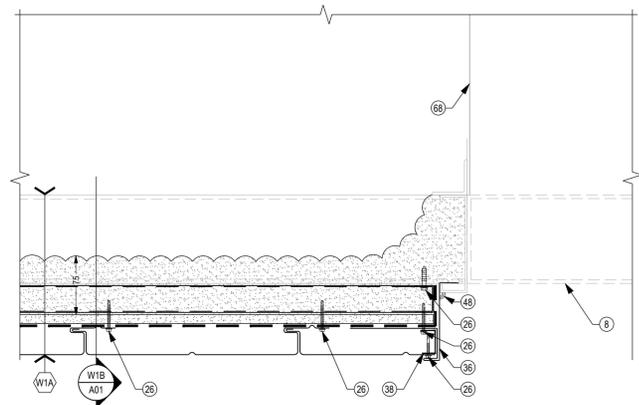
project U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS
 drawing dessin

DÉTAILS

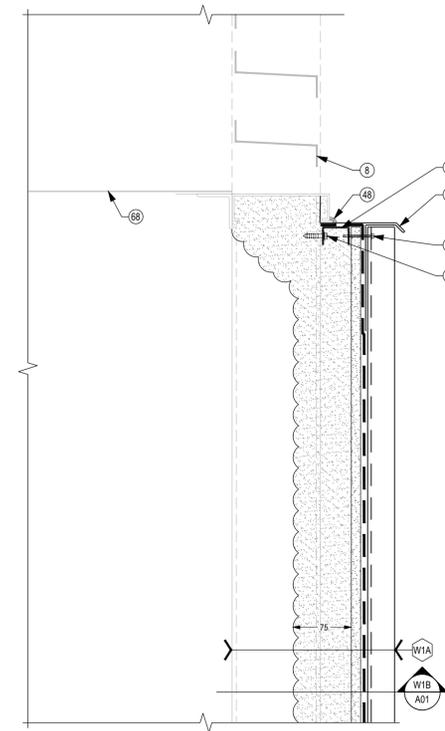
designed G.C.	conçu G.C.	date 19-02-2020	date
drawn G.C.	dessiné G.C.	scale SHOWN / INDIQUÉE	échelle
checked R.S.	vérifié R.S.	sheet 13 of/de 14	feuille
approved J.L. / J.C.W.	approuvé J.L. / J.C.W.	W.O.no. A1-011227-20	D.T.no.
dwg.no. 5698-A12			dessin no.
ACAD file:			fichier CDAO:



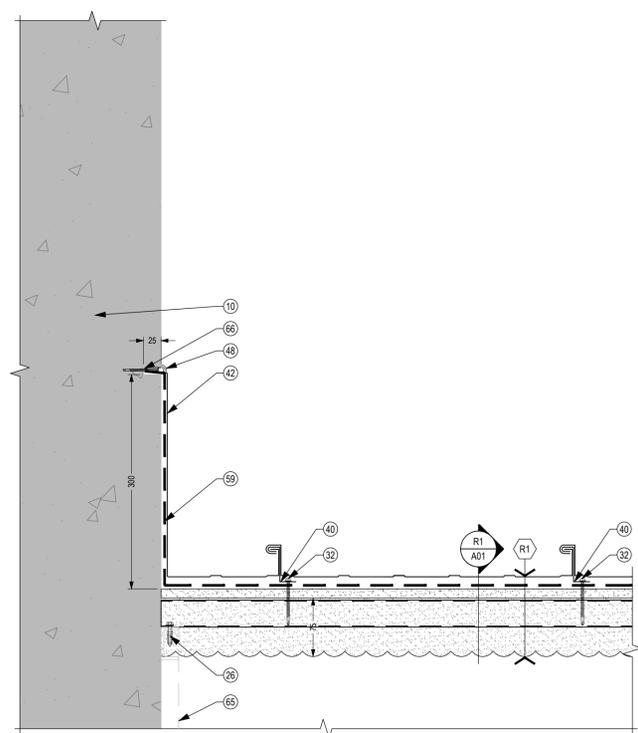
35 TÊTE DE LA PERSIENNE
A12 1:5 VUE EN COUPE



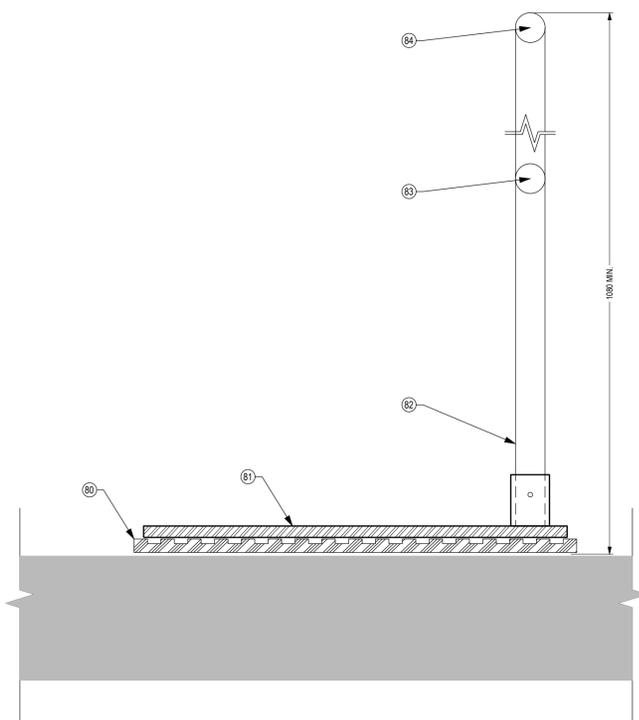
36 JAMBAGE DE LA PERSIENNE
A12 1:5 VUE EN PLAN



37 SEUIL DE LA PERSIENNE
A12 1:5 VUE EN COUPE



38 TERMINAISON LATÉRALE DU TOIT AU MUR DE BÉTON
A12 1:5 VUE EN COUPE



39 GARDE-CORPS
A12 1:5

